L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 224 Vol. IX. — SAMEDI 12 JUIN 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Une vue de la Kabylie.* — **Projet d'achèvement du Louvre et des Tuileries** *Un plan.* — **Courrier de Paris.** *Procession du Corpus Domini à Rome.* — **États généraux de la Prusse.** *Portraits de MM. de Saucken, d'Auerswald, de Rochow, Newissen et von Beckerath.* — **Sumatra.** Par M. Jean de Lorris. — **Spa.** *Quatorze Gravures.* — **L'artillerie et la civilisation.** — **L'homme au pourpoint gris.** Par M. E. Du Molay-Bacon. (Suite et fin.) — **Projet d'un monument sphéroïde.** *Deux Gravures.* — **Les nombres.** *Onze Caricatures*, par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le maréchal Grouchy.** *Portrait.* — **Principales publications de la semaine.** **Rebus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal, sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

En vérité c'est une triste tâche que celle d'enregistrer, de résumer les événements de notre temps. La chambre des pairs est tout occupée à se demander si l'un de ses membres est répréhensible d'avoir pensé, d'avoir écrit que tout était vénal de nos jours et d'avoir agi en conséquence. — La chambre des députés s'interroge pour savoir si elle doit

Une vue de la Kabylie, d'après un dessin de M. Feron.

livrer un des siens qui dit avoir la preuve en main que les ministres vendent tout, même la pairie à qui veut la payer. — Quant au gouvernement, il est fort impatient de faire décider par les Chambres que le chapitre de Saint-Denis pourra dire la messe sans la permission de M. l'archevêque de Paris, mais avec celle de notre saint-père le pape.

Voilà les grandes et nobles questions qui s'agitent aujourd'hui! Voilà comme nous savons nous montrer les continuateurs des hommes de 89, des grands caractères de la révolution, de l'œuvre immense de l'empire, du mouvement sublime de 1830! Qui oserait nous accuser d'être dégénérés? ne ressemblons-nous pas bien à nos pères?

Oui, la chambre du Luxembourg poursuit l'instruction de l'affaire de M. de Cubières; on parle de correspondances importantes qui auraient été spontanément livrées à la commission; on parle d'indiscrétions commises et qui auraient empêchéla justice d'arriver aux résultats qu'elle eût pu sans cela obtenir; on dit beaucoup, sans doute, mais rien qui fasse espérer que de cette instruction ressorte la glorification de qui que ce soit. Voilà ce qui se passe dans le comité secret. — En séance publique, on discute, pour la forme, un projet, qui ne saurait aboutir cette année, sur l'organisation de la médecine, et qui a été, pour M. Cousin, l'occasion du discours le plus spirituel et de l'argumentation la plus habile.

Oui, la chambre des députés, après avoir enlevé encore aux officiers inférieurs de l'armée quelques-unes des garanties qui restaient à l'ancienneté pour l'obtention des grades, et tout en examinant rapidement les différents systèmes de colonisation en Algérie, la chambre des députés pèse et soupèse un article de *la Presse*, du 12 mai.

Algérie. — M. le maréchal Bugeaud, après être venu à bout des Kabyles et des résistances de la Chambre à son expédition, après son dernier fait d'armes dans la vallée dont nous donnons aujourd'hui la vue, s'est embarqué pour la France le 5 de ce mois. Il s'est complu à tracer, avant de partir, dans le *Moniteur algérien* du 30 mai, ce tableau de la situation où il laisse le pays qu'il a gouverné :

« La grande Kabylie vient d'entrer sous notre domination. M. le maréchal duc d'Isly et M. le lieutenant général Bedeau, ayant achevé de la parcourir dans ses deux directions principales, ont opéré leur jonction sous les murs de Bougie, et là de nombreux chefs ont reçu le burnous d'investiture.

« Cette contrée paraît la plus riche, la plus industrieuse, la plus peuplée de l'Algérie. Elle était, en outre, la seule d'une étendue un peu notable qui fût restée indépendante.

« En même temps, MM. les généraux Cavaignac et Renault parcourent les confins du désert, MM. les généraux Herbillon et Jusuf en ont visité d'autres points. Tous leurs rapports s'accordent à représenter comme parfaitement soumises les tribus sahariennes, celles des oasis et des ksours.

« L'intérieur est tranquille.

« Ainsi, dans ce moment, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis, depuis la Méditerranée jusqu'à la Mer de sable, l'autorité française règne incontestée sur toute l'Algérie. »

— On annonce qu'il est question d'une émigration importante de Maronites pour l'Algérie. Il leur serait donné un évêque de leur culte, et ils ne seraient soumis à l'autorité française que dans les choses de la vie civile.

Espagne. — Le prince de la Paix a été autorisé, par décret de la reine Isabelle, du 2 de ce mois, à rentrer en Espagne et à reprendre ses titres et honneurs. Une commission est nommée pour régler les indemnités qui lui sont dues.

— Espartero a fait insérer une lettre dans la plupart des journaux de Londres, pour déclarer fausse la nouvelle publiée par quelques feuilles de Madrid, qu'il avait adressé une requête à la reine, en lui demandant la permission de rentrer en Espagne. On dit que la question de sa réintégration dans ses grades et de son rappel a été encore ajournée.

— M. de la Riva, accusé d'avoir attenté aux jours de la reine, et qui depuis un mois était resté au secret le plus rigoureux, a reçu la permission de communiquer avec les personnes du dehors. Le gouvernement se propose, dit-on, de donner quelques éclaircissements sur cette affaire, restée mystérieuse jusqu'à ce jour.

Portugal. — L'intervention de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne est aujourd'hui un fait consommé, accompli. M. le ministre des affaires étrangères, M. Guizot, aura lundi prochain à faire connaître à la chambre des députés les motifs graves qui l'ont déterminé à prendre une pareille initiative, et l'esprit dans lequel il l'a conçue. Si l'on en croyait les déclarations de lord Palmerston à la tribune anglaise, les gouvernements français et espagnol avaient résolu de concert une véritable croisade contre la liberté, et ce n'est qu'après avoir eu connaissance de ce complot que le cabinet anglais, pour essayer de sauvegarder les intérêts constitutionnels en Portugal, a réclamé dans l'intervention la part que lui permettait de prendre le traité de la quadruple alliance. C'est là une accusation bien grave. Espérons que notre gouvernement la confondra.

En attendant, voici la note officielle qu'a publiée mardi le journal ministériel du soir : « Des dépêches de Lisbonne, en date du 3 juin, ont annoncé au gouvernement espagnol que le comte Das Antas a été fait prisonnier de guerre, avec deux ou trois mille hommes, et que toutes les propriétés de la junte sont tombées au pouvoir de l'escadre qui bloquait Oporto. »

Suisse. — Le 28 mai le grand conseil de Berne a procédé à la nomination de son président, qui est le président du vorort et de la Diète. Le grand conseil n'a pas hésité à investir de ces éminentes fonctions l'ancien chef des corps francs, M. le conseiller d'Etat Ochsenbein, qui a réuni au premier scrutin 99 voix sur 151 votans. L'assemblée a adjoint ensuite à M. Ochsenbein deux collègues pris dans le même camp, savoir : M. Schneider, de Nidau, qui a déjà représenté trois fois son canton à la diète, conjointement avec M. Neuhaus, et le jeune et le plus radical des conseillers d'Etat, M. Stœmpli, directeur des finances, qui a figuré dans l'expédition des corps francs.

Cet événement a encore fourni l'occasion à notre diplomatie de se poser en champion de la légitimité des traités de 1815. Le 2 de ce mois, notre ministre en Suisse, M. de Boislecomte, a remis à M. Ochsenbein une note menaçante, se déclarant à cette occasion en parfait accord d'esprit et d'intention avec les puissances signataires des traités de 1815, et plus particulièrement encore avec l'Autriche.

Etats pontificaux. — Le pape vient de nommer cinq nouveaux cardinaux, dont trois italiens et deux français; les trois cardinaux italiens sont monsignor Antonelli, trésorier; monsignor Bufondi, prélégat de Ravenne, et monsignor Fornari, nonce apostolique à Paris. Les deux cardinaux français sont : M. Giraud, archevêque de Cambrai, et M. Du Pont, archevêque de Bourges.

Bohême. — Les États du royaume ont été assemblés à Prague, et la session dernière sera sans doute la plus intéressante de celles qui se sont succédé depuis plusieurs années. La première séance a eu lieu le 3 mai, mais il y a eu interruption pendant deux jours, par suite de la mort de l'archiduc Charles. La session a dû être close à la fin du mois. La législation de la presse et la censure ont donné lieu à une discussion très-animée; les séances des 11 et 12 mai y ont été consacrées. Il a été décidé, à une majorité de 80 voix contre 7, qu'une adresse serait présentée à Sa Majesté pour la prier de changer les règlements sur la censure, en permettant une discussion plus libre des affaires de l'intérieur et des intérêts scientifiques.

Irlande. — Il y a eu, le 31 mai, à Dublin, un *meeting* du comité de l'association, auquel assistait et que présidait M. J. O'Connell (fils aîné du libérateur). M. J. O'Connell paraissait plongé dans une affliction profonde. L'objet du *meeting* était d'aviser à la position du Rappel dans les circonstances actuelles.

Il a été donné lecture d'une lettre du docteur O'Higgins, évêque catholique romain d'Armagh, désignant M. J. O'Connell comme successeur de son père dans le poste de chef du Rappel. Cette ouverture a été bien accueillie. On a lu ensuite une adresse de la corporation municipale de Waterford conçue dans le même sens, et appuyée par une très-nombreuse et très-active fraction du comité du Rappel. M. J. O'Connell est aujourd'hui le chef des repealers. Il a inauguré son avénement par une série de résolutions dont il a pris l'initiative, et que le *meeting* a sanctionnées.

On a l'intention de noliser un steamer pour aller chercher au port le plus voisin les restes de Daniel O'Connell et les transporter en Irlande, par Liverpool ou par Falmouth. On croit qu'ils seront enterrés à Derrynane-Abbey. Le docteur Miley et le plus jeune fils du libérateur sont partis pour Rome avec le cœur d'O'Connell, suivant son dernier vœu. Le corps embaumé est placé, en attendant le retour de ces messieurs, dans la belle petite chapelle della Croce (de la Croix), attenante à l'église de Notre-Dame-delle-Vigne. La chapelle est fermée, excepté aux heures où l'on célèbre le service divin; des torches funéraires brûlent nuit et jour autour du catafalque. Les admirateurs de M. O'Connell ont résolu honorer sa dépouille mortelle par une grande et solennelle procession funèbre dans les rues de Londres (si le corps passe dans cette capitale avant d'être transporté en Irlande). Le clergé catholique fera célébrer une messe solennelle de *Requiem* sur le cercueil, dans la chapelle de Moorfields.

Etats-Unis et Mexique. — Le lendemain même du combat de Cerro-Gordo, l'escadre américaine a attaqué et pris le port et la ville de Tuspan.

Voici les détails que contiennent à ce sujet les rapports officiels :

« Tuspan est situé à huit milles dans les terres, sur la rivière du même nom; c'est une belle ville d'environ 2,000 habitants. L'entrée de la rivière est défendue par deux forts, qui étaient montés ensemble de huit canons de gros calibre, provenant du brick américain *le Truxton*, naufragé il y a quelque temps sur la barre.

« L'expédition se composait du steamer de guerre *le Mississipi*, portant pavillon du commodore; la frégate *le Raritan*, le sloop *l'Albany*, et les navires *John-Adams*, *Germantown*, *Decature*, *Spitfire*, *Vixen*, *Scourge*, *Vesuvius*, *Hecla*, *Etna*, *Bonita*, *Petrel* et *Reefer*. Outre leurs équipages, ces bâtiments portaient 150 hommes appartenant au *Potomac*, et 340 à *l'Ohio*, qui tous deux étaient restés au mouillage de Sacrificios. Après quelques délais inévitables pour rassembler à l'île Lobos les navires à voiles, qu'une forte brise du nord avait dispersés, l'escadre quitta le rendez-vous, et vint jeter l'ancre, le 17 avril, devant l'embouchure de la rivière. Dans la matinée du 18, on fit les préparatifs nécessaires pour pénétrer dans l'intérieur. Douze cents hommes furent répartis sur les bâtiments les plus légers, et les steamers d'un moindre tirant d'eau, *le Spitfire*, *le Vixen* et *le Scourge*, ayant calé leurs mâts, les prirent à la remorque pour entrer dans la rivière. Les autres restèrent à l'ancre au large des écueils qui rendent ces parages fort dangereux.

Deux des steamers donnant la remorque à des canonnières touchèrent un moment en passant la barre; mais ils parvinrent bientôt à se dégager. A midi, la flottille avait franchi l'entrée et se trouvait devant les forts. Dès que ceux-ci virent les navires à portée, ils ouvrirent sur l'expédition un feu des plus vifs. Le commodore Perry donna sans plus tarder l'ordre de débarquement; toutefois, les marins n'étaient pas encore parvenus à terre que les bombes du *Spitfire* avaient fait taire l'artillerie mexicaine; et dès que les Américains débarquèrent sur la rive droite, l'ennemi, abandonnant sa position, s'enfuit par derrière les collines sur lesquelles sont élevées les fortifications. Le second fort fut aussi occupé malgré une plus longue résistance, et l'escadrille put continuer sa route vers l'intérieur.

« Des batteries volantes avaient été établies sur les bords de la rivière; mais leur feu, mal dirigé, ne causa aucune avarie aux bâtiments, et ce ne fut qu'aux approches de la place qu'une vive fusillade, soutenue par plusieurs pièces de gros calibre montées à la hâte, vint arrêter un moment leur marche, en blessant trois des principaux officiers du *Spitfire*.

« Les bombes, lancées par les steamers américains, causaient un grand ravage dans les retranchements ennemis; cependant, pour ne pas les laisser plus longtemps exposés à une fusillade dangereuse, le commodore fit pour la seconde fois le signal du débarquement, et les marins, gagnant la terre sous la protection des bateaux à vapeur, repoussèrent à la baïonnette l'ennemi, qui ne tarda pas à prendre la fuite. Pendant qu'une division occupait le fort et les batteries, une autre pénétra dans la ville, aux trois quarts abandonnée, et s'en empara sans résistance.

« Les pertes des Américains dans cet engagement ne s'élèvent qu'à dix-sept hommes tués ou blessés, dont cinq officiers. Quant aux Mexicains, comme plusieurs d'entre eux ont trouvé la mort en combattant dans les broussailles, au milieu des fourrés qui bordent la rivière, il est difficile d'apprécier combien ils ont perdu de monde.

« Après avoir pris possession de la place, en y laissant une faible garnison soutenue par deux canonnières, le commodore Perry a repris la mer, afin de continuer sa mission. »

Au nombre des officiers tués dans la bataille livrée par les Mexicains à Cerro-Gordo, se trouve un Français, M. Hillerin, ancien élève de l'Ecole polytechnique, capitaine du génie dans l'armée du général Scott, qui a été tué le matin, au moment où il levait les plans pour l'attaque générale des redoutes.

Rio de la Plata. — On a reçu de Montevideo des lettres jusqu'au 23 mars. On y avait des nouvelles de Buenos-Ayres jusqu'au 18. Elles donnaient de tristes détails sur la situation de cette ville. L'assassinat du ministre bolivien, don Rodriguez Magarinas, ami intime du dictateur, avait frappé de terreur même les partisans de Rosas. Voici les motifs de ce nouveau crime commis, aux portes de Buenos-Ayres, par les masharqueros du gouverneur argentin.

Don Rodriguez avait été rappelé par son gouvernement, et dans les papiers de sa légation se trouvaient certaines pièces qu'il était important pour Rosas de ne pas laisser plus longtemps au pouvoir de ce ministre. Son arrêt de mort fut donc prononcé et promptement exécuté. Aussitôt la justice du pays se transporta au domicile de la victime, tous les papiers insignifiants furent mis sous le scellé et les autres remis à Rosas.

Accidents. — Un grave accident a eu lieu le 27 mai sur le chemin de fer de Varsovie. Sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées grièvement.

— Les journaux de Londres du 7 juin parlent d'un accident terrible sur le chemin de fer le *London-North-Western*, près de Wolverton, sur la route de Birmingham. Par suite d'une méprise d'un officier de police, un convoi de voyageurs, composé de dix-neuf wagons, est entré sur la voie des wagons de marchandises, et s'est heurté contre un convoi de six wagons de charbon. Les cinquième et sixième wagons du convoi des voyageurs ont été mis en pièces; il y a eu sept personnes de tuées et plusieurs autres blessées; parmi ces dernières, il en est trois qu'on désespère de sauver. Cet événement a causé une grande et pénible émotion à Birmingham.

Nécrologie. — Outre le maréchal de Grouchy, auquel nous consacrons une notice spéciale sur notre dernière page, l'armée a perdu encore M. le général baron Dermoncourt, dont la carrière remontait à la prise de la Bastille, à laquelle il avait pris part, et qui commandait à Nantes quand madame la duchesse de Berry y fut arrêtée. — La mort a également frappé M. le baron de Jankowitz, ancien député de la Meurthe, sous la restauration, décédé dans sa quatre-vingt-quatrième année. — Il y a peu de semaines, nous annoncions la mort de deux neveux de Napoléon, d'un fils de Jérôme et du fils aîné de Murat. Aujourd'hui c'est une nièce de l'empereur qui a succombé. Lady Christina Egypta Dudley Stuart, femme de lord Dudley Stuart et fille de Lucien Bonaparte, est morte à Rome, le 15 mai.

— L'Ecosse, comme l'Irlande, vient de perdre son homme d'élite. Le docteur Chalmers est mort le 31 mai à Edimbourg, à l'âge de soixante-sept ans. C'est un des hommes qui, par ses écrits et par ses prédications, ont le plus agi non pas tant sur les événements que sur les esprits de son pays et de son époque. Son influence s'est fait sentir surtout dans le monde religieux et philosophique. On sait qu'il était le chef éloquent et respecté de l'Eglise libre d'Ecosse, et qu'il lut à la tête du grand mouvement qui amena en 1843 la scission de l'Eglise presbytérienne. Sa mort est une cause légitime de deuil pour son pays et de regret pour son temps. Le docteur Chalmers était correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

— On écrivait de Rome le 25 mai :

« Le cardinal Micara, doyen du Sacré-Collége, est mort hier à cinq heures du soir, à l'âge de soixante-douze ans. On se rappelle encore le discours qu'il prononça l'an dernier, à la première réunion du Sacré-Collége après la mort de Grégoire XVI, et dans lequel il démontra la nécessité d'adopter un système de réformes pour l'administration civile et ecclésiastique. Sa fortune s'élève à 100,000 écus romains (540,000 fr.). Il laisse 40,000 écus (216,000 fr. environ) aux salles d'asile, quelques legs à ses amis et à ses domestiques, et le reste à son neveu, qui est dans la prélature. Le peuple se prépare à assister en masse à ses funérailles, qui auront lieu après-demain jeudi. »

— Outre la mort de ce prince de l'Eglise, on annonce encore celle du cardinal Acton, décédé à Naples, et celle du cardinal Pignatelli, archevêque de Palerme.

Projet d'achèvement du Louvre et des Tuileries.

Au moment où la commission d'enquête, nommée par le préfet de la Seine pour examiner les projets de reconstruction de la Bibliothèque royale, vient de déposer son rapport, dans lequel elle désigne, comme l'emplacement le plus favorable à l'établissement de la Bibliothèque, celui qui utiliserait les terrains situés entre le Louvre et le Carrousel, il nous a semblé que cette décision, si intimement liée à la question de l'achèvement du Louvre, tant de fois abordée et jamais résolue, donnait un intérêt d'actualité à la publica-

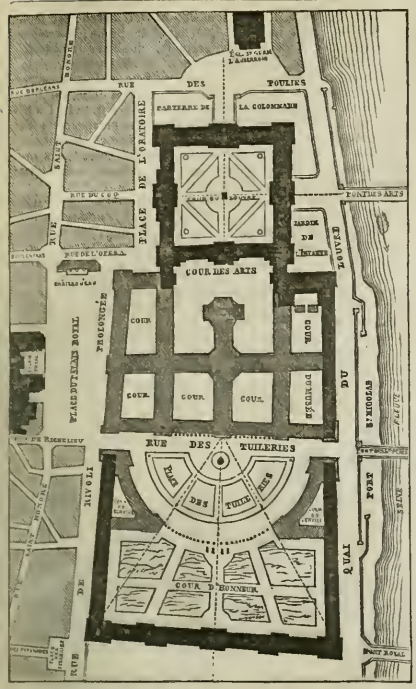

tion récente d'un projet proposé par M. Brunet de Baines, architecte, comprenant dans son ensemble l'achèvement du Louvre et des Tuileries, le placement de la Bibliothèque royale, de l'Académie royale de Musique et du château d'eau existant aujourd'hui sur la place du Palais-Royal.

Chacun sait que l'une des plus grandes difficultés de la réunion du Louvre aux Tuileries résulte de la divergence des axes de ces deux monuments, et que jusqu'à présent, dans les nombreux projets enfantés par des hommes de talent, aucune des idées émises, aucun des moyens proposés pour dissimuler ce défaut de parallélisme, n'ont paru atteindre le but.

C'est cette difficulté que M. Brunes de Baines, au moyen d'une ingénieuse et nouvelle combinaison, qui a bien aussi son côté vulnérable, entreprend de franchir, ou de tourner si l'on veut, en *disjoignant* ce que jusqu'alors on a toujours cherché à *réunir*.

Pour mettre nos lecteurs à même de mieux apprécier l'efficacité de ce moyen nouveau, nous devons avant tout soumettre à leur examen le plan dressé par M. de Baines, dans le but de mettre en communication directe la rue de Richelieu avec le pont des Saints-Pères, c'est-à-dire, relier la Chaussée-d'Antin au faubourg Saint-Germain par une voie monumentale, bordée d'un côté par la façade de la Bibliothèque, et de l'autre par le palais des Tuileries; donner à la place du Palais-Royal toute l'importance qu'elle comporte par ses nombreux aboutissants, par le palais qui la limite d'un côté, tandis que l'autre serait longé par une des façades de la Bibliothèque à construire dans la continuation de la rue de Rivoli.

Par cet arrangement l'Opéra projeté disparaît; et en effet ce serait pour la Bibliothèque un voisinage trop dangereux pour ne pas l'éloigner; il est remplacé par un château d'eau qui, avec la rivière, compléterait, en cas d'incendie, les moyens de sécurité, qu'on ne saurait trop multiplier, en présence des richesses qu'il s'agirait d'accumuler ici.

L'auteur du projet adopte pour la place en avant des Tuileries une forme semi-circulaire, dont l'arc de triomphe du Carrousel occupe le sommet, et qui offre le double avantage d'un grand espace entre deux monuments qui, sans cette disposition, ne pourraient être vus sous un angle convenable, et du développement nécessaire à une grande circulation; dans ces segments de cercle, élevés seulement d'un rez-de-chaussée, et sans gêner en rien la vue du palais, il obtient des annexes utilisables pour les postes militaires, les logements des gens de service, et pour des dépendances, dont le besoin a été senti par tous les projets de ses devanciers.

Le terrain disponible entre l'alignement de la rue de Richelieu prolongée jusqu'au quai, et le Louvre, serait occupé par la Bibliothèque se reliant avec le Musée, de façon toutefois à établir des communications et des accès distincts entre ces deux monuments, et des isolements en cas d'incendie.

L'architecture du vieux Louvre pourrait être adoptée pour la Bibliothèque à construire, et la solution de continuité entre cette architecture et celle employée depuis à la continuation du Louvre s'établirait naturellement au droit du pont des Saints-Pères, au moyen de cette large voie qui isole complétement le Louvre des Tuileries.

Cette coupure de la largeur de la rue (20 mètres) permettrait, du côté du quai comme du côté de la rue de Richelieu, la vue sur l'angle si favorable à l'effet perspectif des monuments.

Le principe posé par cet avant-projet, qui aurait grandement besoin d'être élaboré et développé dans toutes ses parties, étant adopté, on arriverait aux résultats suivants :

1° Achèvement du Louvre avec appropriation spéciale au placement de la Bibliothèque royale et de la galerie des tableaux;

2° Disparition du défaut de parallélisme entre les deux axes du Louvre et des Tuileries;

3° Établissement d'une grande voie de communication entre les deux rives du fleuve au point le plus fréquenté, et suppression de ces guichets si incommodes pour la circulation;

4° Place monumentale en avant du palais des Tuileries et annexes utilisées pour les dépendances qui manquent à cette habitation;

5° Isolement complet de la Bibliothèque, de la galerie de tableaux et du palais des Tuileries au moyen des places et quais qui entourent ces monuments; secours immédiats en cas d'incendie; sécurité par conséquent pour les dépôts précieux qui y sont renfermés, et pour la conservation desquels on ne saurait prendre trop de précautions.

L'emplacement destiné à recevoir la Bibliothèque et la galerie de tableaux serait plus que suffisant, même en cas d'augmentation ou de déclassement de nos richesses bibliographiques; il suffirait aussi au placement des tableaux à provenir de la portion de la grande galerie supprimée et de celle qui, dans ce projet, devient disponible et peut être ajoutée à l'habitation royale.

Cette nouvelle solution de la question, motivée par les essais infructueux tentés jusqu'ici pour réunir deux monuments qui ne se prêtent en aucune façon à cette combinaison, en vue de laquelle ils n'ont point été construits, nous semble présenter, entre autres avantages, celui d'isoler des monuments dont la contiguïté est trop dangereuse pour qu'on ne cherche pas à la détruire, cette disjonction satisfaisant d'ailleurs à toutes les autres conditions.

Quant à la dépense, toute discussion à ce sujet serait prématurée; mais on peut facilement entrevoir que la réalisation de cette idée ne coûterait pas plus que l'exécution de la Bibliothèque dans l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, et laisserait disponible un terrain dont la vente et l'édification privée procureraient de grandes ressources, si toutefois on ne disposait pas de ce terrain pour y construire l'Opéra, comme le propose M. de Baines.

Et en ceci, bien qu'elle soit contraire aux désirs exprimés par la ville de Paris, nous partageons l'opinion de M. de Baines, et nous pensons avec lui que l'Opéra serait bien mieux situé dans l'emplacement de la Bibliothèque actuelle, entouré de trois côtés par des rues larges et ayant sa façade principale sur la place Louvois; il satisferait là à toutes les conditions d'isolement indispensables pour de tels monuments, et les dangers de son voisinage pour le Louvre et les trésors artistiques qui y sont renfermés n'auraient ni la même gravité ni les mêmes résultats pour des propriétés particulières, dont au surplus les compagnies d'assurances font la sécurité.

Le projet de M. de Baines peut sans doute, dans son ensemble, soulever de nombreuses objections; mais il lui restera toujours l'initiative d'une combinaison neuve et ingénieuse (la disjonction des deux monuments), et le mérite de se prêter parfaitement à la continuation du Louvre sur l'alignement de la rue de Rivoli, à la construction d'un château d'eau sur la place du Palais-Royal agrandie, et à la suppression de l'Opéra dans un emplacement peu favorable, et où il serait une cause imminente de dangers et d'accidents qu'il est toujours prudent de craindre et sage d'éviter.

Courrier de Paris.

Voici l'époque où chacun, dit-on, songe à fuir la capitale pour aller loin d'elle goûter l'ombre et la solitude; cependant n'est-t-il pas des jours où il suffit de demeurer dans Paris pour retrouver l'une et l'autre. Certains dimanches semblent dévouer la grande cité à l'isolement du reclus, au silence du trappiste. Lorsque juin a fait des prairies une mosaïque empourprée, et mis des feuilles aux arbres de la banlieue, quel Parisien ne consacrerait pas à l'agitation champêtre le repos du septième jour? Il aime à savourer en rase campagne son plaisir dominical, il fait de la villégiature hebdomadaire. Il est vrai que le Parisien pur-sang ajoute à son programme d'été des variantes assez peu champêtres: les instincts du citadin et les goûts qu'il a puisés au sein d'une civilisation raffinée se révèlent jusque dans les excentricités auxquelles s'abandonne notre homme des champs du dimanche. Dans cette verdoyante ceinture de riants coteaux et de villages frais, boisés, ombreux, qui couronnent sa ville, le Parisien voit toute autre chose que de la verdure, des fleurs, du silence et des eaux vives. Pour la plus grande partie de notre population, Montmorency représente des ânes; Saint-Cloud, des mirlitons; Nanterre, des brioches; Charenton des fous à regarder; Grenelle, des matelotes à devoir; Sceaux, Meudon et Enghien, des bals et des feux d'artifice; hier encore Versailles n'était pour elle qu'un cirque. Parlons un peu de Versailles, puisque nous le retrouvons encore dans les souvenirs de cette semaine. Ces dernières courses offraient divers avantages: d'abord, c'étaient les dernières; ensuite on y avait mêlé l'accompagnement des grandes eaux, les seules eaux, y compris celles de Saint-Cloud, que prennent jamais l'immense majorité de nos Parisiens. Quelle que soit la splendeur du royal séjour, la température qui régnait dimanche lui a beaucoup nui dans l'esprit de ses admirateurs. Un vent sec et froid avait balayé le grand parterre comme un salon. On toussait beaucoup dans les charmilles, et tous ces dais de feuillage avaient sensiblement perdu de leurs charmes. Les naïades du parc, tristement penchées sur leurs urnes, grelottaient de froid, tandis que les petits fleuves de marbre semblaient rire dans leur barbe verte du désappointement de tous ces beaux endimanchés. Dans la plaine Satory, les lionnes les plus résolues gémissaient de la légèreté de leurs oripeaux printaniers; les névralgies vont se nicher volontiers sous les pompons. Sous l'influence de cette température attardée, plusieurs de ces belles alarmées voyaient déjà sauter pour cet été la banque des plaisirs mondains. Le vent a outrageusement démoli l'échafaudage coquet de plus d'une toilette; il a marbré nombre de jolis visages et bleui bien des lèvres délicates. «N'est-ce pas que je suis bien laide aujourd'hui? disait une de ces dames. — Vous en avez menti, » répondit poliment son cavalier. Les habitudes du turf enrichissent la langue d'expressions de cheval. Nos merveilleuses s'entendent surtout à mêler tous les sujets et tous les styles. Voici l'échantillon d'un dialogue fragmentaire saisi entre deux calèches : «Figurez-vous, ma chère, les manières les plus distinguées.— Moucheté de noir.— Mazurkant à ravir. — Larges oreilles. — Une voix de ténor délicieuse. — Et la queue en trompette! »

Nous avons déjà signalé l'envahissement de la capitale par la population des départements. Paris est assiégé par les Normands; une armée de Marseillais marche sur lui; il reçoit chaque jour des colonies de Girondins. Ce grand courant provincial pousse, chaque dimanche, ses innombrables flots en plein Versailles. On sait que le Parisien a le culte de Versailles; son admiration pour cette belle résidence royale est une espèce de religion, et les termes qui expriment cette admiration, chacun se les passe comme un mot d'ordre. Les habitants de nos départements montrent moins de fanatisme sur ce chapitre; leur enthousiasme a des restrictions. Ces eaux merveilleuses, le *Rhône* se permet de les trouver trop factices; ces beaux ombrages paraissent un peu maigres aux *Ardennes;* la Bretagne, peu mythologique de sa nature, saisit mal et même ne saisit pas du tout l'allégorie de ces Apollons coiffés à la Titus, et de ces Neptunes dont l'empire tumultueux est figuré par un filet d'eau dormante. Les Provençaux qui se piquent de romantisme se récrient à l'aspect de ces boulingrins géométriques, de ces quinconces inamovibles, de ces arbres symétriquement coupés comme des hémistiches, et perpétuellement choyés comme des grands seigneurs du siècle de Louis XIV, auxquels il ne manquerait que la perruque. Les Girondins, non moins révolutionnaires, avouent que les cascades sont majestueuses, et que les bosquets sont empreints de dignité; mais ils reprochent à Le Nôtre d'avoir civilisé la végétation outre mesure, et d'avoir trop oublié que la vie et le mouvement sont la première condition de l'art. L'image de cette figuration pétrifiée de l'antique, de cette réminiscence grecque et latine, les poursuit jusque dans l'intérieur du palais. Ils critiquaient tout à l'heure la toilette conventionnelle et la tenue compassée des jardins, que pourraient-ils cependant répudier encore? Comment ne pas admirer cette succession de galeries, de salons et de cabinets? le palais de Versailles n'a-t-il pas des escaliers plus beaux que ceux du Vatican, des salles dignes de l'Alhambra, des vestibules imposants comme des parvis de cathédrale? qu'est-ce que nos provinciaux malcontents vont s'aviser encore d'y reprendre? Le défaut d'harmonie, la confusion de l'ameublement, et l'étrange amalgame qu'offre cet assemblage inharmonieux de bas-reliefs, de peintures et de statues, rien que cela. Comme s'il était permis d'oublier que le palais de Versailles est ouvert à toutes les gloires de la France, qu'il est une espèce de panthéon national, et que le respect historique protége dans son musée, à l'égal des merveilles de son architecture et de ses jardins, les ornements rocaille, les meubles de Boule, les courtes-pointes de Dobel et les toiles commémoratives dues à la fécondité du pinceau contemporain.

Quoique nous n'aimions guère les *courriers de Paris* descriptifs, la présente vignette qui nous arrive de Rome en droite ligne nous met dans la nécessité de continuer sur le même ton; nous dérogerons aujourd'hui à nos habitudes, et nous allons nous faire pompeux et graves le plus possible, car il s'agit, comme vous voyez, de la procession du *Corpus Domini*, ce qu'on appelle vulgairement en France la procession de la Fête-Dieu. Le rédacteur de ces lignes, ayant pu jouir à Rome de la vue de ce beau spectacle, croit devoir mettre son lecteur en garde contre les impressions de son récit. En effet, ce récit offrirait plus d'exactitude si le narrateur n'avait point vu ce qu'il essayera de raconter; car, à défaut de souvenirs, il aurait eu recours aux livres, et la compilation lui eût facilement offert les ressources que sa mémoire va peut-être lui refuser.

Quand nous assistâmes pour la première fois à ce spectacle, le temps était magnifique, circonstance qu'il ne faut jamais omettre, surtout quand il s'agit d'une cérémonie religieuse et d'une fête italienne; car le mauvais temps de ce pays pendant l'été est un composé fort bruyant de tempête et de pluie. Ces dispositions favorables d'un ciel bleu et lumineux avaient permis aux habitants de faire leurs petits préparatifs de dévotion sur l'espace, très-resserré du reste, autour duquel gravite la procession (la place Saint-Pierre). Dans les autres villes d'Italie, telles que Florence ou Sienne, la cérémonie, moins pompeuse qu'à Rome, doit au théâtre où elle s'accomplit des détails intimes qui l'embellissent en lui imprimant un caractère plus italien. La procession, au lieu d'être confinée dans un cercle de quelques centaines de mètres, traverse le défilé de plusieurs rues, et se développe sous des arceaux de feuillage, parmi des pluies de fleurs, entre deux murailles de maisons chargées de tapisseries et de guipures, auxquelles la piété indigène a suspendu des images bariolées de la Vierge et des saints, des ex-voto et jusqu'à des objets mobiliers. Si Rome ne peut étaler ces marques

d'une piété confiante, elle met dehors sa population pittoresque; une foule bariolée se répand par toutes les voies qui conduisent à la Ripetta et au pont Saint-Ange. On sait que l'aspect de la population des villes septentrionales de la péninsule fait un contraste fâcheux aux merveilles de leur architecture. Figurez-vous des citadins affublés de nos fraes étriqués et coiffés de notre lentre disgracieux, circulant parmi ces palais dentelés, ces maisons peintes, et ces myriades d'orfévreries sculptées qu'on appelle des églises; quel désenchantement! Le costume des citadines est plus fâcheux encore, en ce qu'il offre une imitation malheureuse et un plagiat arriéré de modes parisiennes notoirement exagérées. Au contraire, dans la capitale du monde chrétien, où les classes du peuple et certaines couches de la bourgeoisie ont conservé un costume traditionnel, l'imagination est plus agréablement occupée. D'ailleurs, à la population indigène viennent se mêler de nombreuses caravanes accourues de la campagne de Rome et de la Sabine. Aux grands jours de ces solennités religieuses, le silence rêveur de la ville éternelle est interrompu par les chants liturgiques; on dirait une Pompeia qui se réveille; toutes ses cloches prennent une voix chantante, des myriades de pèlerins emplissent ces grandes voies romaines ordinairement désertes; aux *contadini* qui s'avancent, le feutre enrubanné, les guêtres cerclées de bandelettes et la veste brune jetée sur l'épaule, se joignent les *frigittori* de la place Navone, les fripiers du Ghetto, suivis de leurs femmes en corset écarlate et la tête criblée de verroteries. Pendant que le chapelet roule entre les doigts des villageoises distraites, la procession a quitté Saint-Pierre, long défilé où nous allons courir plus vite qu'elle. Les ordres séculiers et religieux se présentent d'abord sur deux files; cette longue robe jaunâtre, ce capulet d'un noir foncé, et cette corde serrée autour des reins, vous désignent les frères mendiants; à cette misère dévotieuse, succède la pieuse magnificence des chapitres, *Saint-Pierre*, *Sainte Marie-Majeure*, *Saint-Jean-de-Latran*, couverts de leurs pavillons et flanqués de leurs musiques; derrière ce groupe marchent les cubiculaires apostoliques en habits écarlate, les avocats consistoriaux en noir, les chapelains du pape vêtus d'une étoffe orange, et les camériers d'honneur en robe violette constellée. Les évêques et les patriarches viennent ensuite, la tête découverte et la mitre blanche à la main; puis les cardinaux, portant la chape et le chapeau rouge; chacun d'eux est suivi d'un caudataire qui tient au-dessus de sa tête une ombrelle de plumes de paon recouverte de taffetas rouge. Des fanfares annoncent enfin le souverain pontife, précédé de sa maison, de ses capitaines des gardes, de sa famille, et des ambassadeurs des têtes couronnées. Sa Sainteté est exhaussée sous un baldaquin en velours cramoisi; elle tient des deux mains le soleil d'or, dont elle bénit le peuple agenouillé; au milieu de la brume odorante des encensoirs, son costume la fait distinguer du cortége resplendissant qui l'entoure : c'est une soutane de satin blanc, le chapeau et la barrette rouge, le camail et l'étole. La marche est fermée par les capitaines des quartiers de Rome, couverts de larges robes de velours cramoisi doublées de satin blanc à galon d'or, et qu'environnent les hallebardiers de la garde papale. Comme pour complément à ce modique aperçu de la cérémonie la plus éclatante peut-être du culte catholique, qu'on se représente, s'il est possible, les grands traits que le ciel, la ville et les spectateurs ajoutent au spectacle. Si l'on veut se faire quelque idée de sa magnificence, il faut colorer les lignes sévères et majestueuses du tableau, des incarnats les plus vifs, des jaunes les plus rutilants, et des tons les plus chauds de la palette vénitienne.

Rentrons dans Paris par notre porte habituelle, celle des salons. L'hiver, en reparaissant subitement, condamne les frileux aux plaisirs casaniers. Les bains de mer, les voyages aux eaux et toute espèce d'autres fêtes vénitiennes ont beaucoup perdu de leur à-propos. Pendant que les théâtres semblent reprendre l'arithmétique oubliée des recettes, le salon fait tourner la roue des tombolas. Ces distractions aristocratiques ne sont plus sanctifiées par la bienfaisance, c'est une charité bien ordonnée qui commence maintenant par soi-même. Quelques amateurs verraient volontiers ces loteries prendre des proportions plus grandes : est-ce que la Bourse ne couvre pas d'une sanction officielle certains jeux moins innocents? Il serait impolitique sans doute de laisser le champ libre à des imitateurs forcenés du fameux banquier

Procession du *Corpus Domini*, à Rome, le jour de la Fête-Dieu.

Rheinganum, lequel, comme on s'en souvient, mettait périodiquement l'Allemagne entière en loterie, au risque de déranger l'équilibre européen; mais certains lots innocents ne pourraient-ils pas être distribués par la main du hasard, sans inconvénient pour la morale publique? Un salon bien connu vient de prendre l'initiative de cette innovation; naguère il se signalait par la philanthropie de ses tirages : il a joué au bénéfice de toutes les réformes, l'affranchissement des nègres, la délivrance des Maronites, etc. Faire du bien, c'était déjà assez original; mais il paraît que cette satisfaction ne suffit plus aux gagnants: ils se sont lassés de faire de ces heureux misérables dont ils ne peuvent apprécier suffisamment la reconnaissance. Sans renoncer à ses intentions philanthropiques, ce salon songe aux distractions du riche, en même temps qu'au soulagement du pauvre. Ceux de ses habitués qui se lamentaient parfois d'être gratifiés de gains illusoires par le destin auront lieu de se féliciter du dédommagement qui leur est offert, si toutefois certain prospectus rose dit la vérité. Par l'effet d'une combinaison ingénieuse, les lots grevés, soit du patronage de quelque libéré, soit des frais d'éducation d'un orphelin, vous procureront du même coup soit la douceur d'un voyage gratis, soit la possession d'un âne zébré ou d'un cheval savant. Dans le cas où ces animaux auraient des dispositions pour le jeu de dominos, le cavalier pourrait se donner l'agrément d'une partie avec sa monture. Si les mœurs privées se font un peu futiles, les mœurs politiques sont toujours d'un sérieux fort affligeant; il est même certains détails que la petite chronique aborderait volontiers, si, à l'instar de ceux de ses confrères qui écrivent la grande, certaine jurisprudence n'imposait à l'annaliste superficiel le bâillon plus ou moins constitutionnel des lois de septembre.

Bien que toute comédie ne se joue pas au théâtre, nous parlerons seulement de celle-là, c'est plus sûr. Nos comédiens à grandes recettes ont pris leur vol. Où est Bouffé? où s'est réfugié Arnal? quel est le séjour de Rachel? qu'est devenue madame Stoltz? quand Carlotta Grisi reviendra-t-elle? Si, à ces cinq ou six noms, on ajoute ceux de Duprez, qui n'a pas encore reparu à l'Opéra, et de mademoiselle Dejazet, qui nous quittera demain, il est bien évident que le personnel de nos célébrités dramatiques se trouve au grand complet à l'étranger. Sans trop chercher, on trouverait encore à l'augmenter de Frédérick-Lemaître. Voilà les comédiens que le public aime et qu'il ne se lasse pas de voir. Aux autres, il accorde son estime, mais il ne se dérange guère pour leur en donner des preuves. N'allez pas croire cependant que nous allions omettre Vernet dans cette élite. Qui ne connaît Gaspard? qui n'aimerait pas Mathias? qui pourrait oublier Serinet? Vernet *Jean Jean*, Vernet *Madame Pochet*, le plus charmant de nos comédiens par la grâce et le naturel, d'une inspiration toujours soudaine et vive, fin jusque dans ses inventions les plus grotesques, et idéal jusque dans la composition des plus vulgaires, Vernet est le comédien créateur par excellence; ne le prouvait-il pas hier encore dans cette pièce nouvelle des Variétés qui n'en est pas une, *les Trois Portiers?* Pas l'ombre d'une action, pas un soupçon de dialogue; mais il s'agit bien d'action et de scènes, de dialogues et de bons mots! donnez un trait à Vernet, et de ce seul trait il composera une figure; désignez-lui la profession, il va vous montrer l'homme et le caractère. Dans cette pâle esquisse de MM. Dupeuty et Vanderburck, il y a un suisse, un concierge, un portier, tous trois frères ou cousins, du nom de Potin; le *suisse* est fier et le concierge vaniteux, ni l'un ni l'autre ne veut entendre parler de la branche déchue de Potin portier, on ne veut pas de son fils pour gendre et pour neveu jusqu'au moment où la mésalliance est lavée par la bonne fortune d'un héritage. Encore un coup, il n'y a point dans cette ridicule histoire de suisse et de concierge d'autre bonne fortune que celle de Vernet jouant ce rôle de portier. C'est un portrait nouveau et original que l'excellent comédien ajoute à sa galerie d'originaux. Du reste, telle a été l'unique nouveauté des théâtres pendant cette huitaine; noyés hier, nous nous trouvons à sec aujourd'hui. Cependant on peut déjà voir poindre et monter à l'horizon une nuée grosse de tragédies et autres divertissements dramatiques, c'est un *Spartacus* que l'Odéon donne ce soir, c'est *l'Intrigue et l'Amour* que le Théâtre-Historique donnera demain. Puisse cette nuée ne déchaîner aucune tempête et se résoudre en pluie d'or pour ces Thébaïdes qui en ont tant besoin.

En même temps, voici l'écho d'un éclatant triomphe, un bruit de bravos qui nous arrive de Dresde en droite ligne. Dans un grand concert donné dans cette ville en présence de la famille royale, madame Viardot a chanté le rôle de Valentine des *Huguenots* et de dona Anna de *Don Juan*, et la grande cantatrice a été couverte de bouquets, écrasée d'applaudissements et accablée de rappels par les Saxons électrisés. Ainsi donc, après Vienne, Berlin et Munich, Dresde a été le théâtre des succès de madame Viardot, en attendant Francfort et Weimar. Vous verrez que l'Allemagne tout entière y passera. Mais la France n'aura-t-elle pas bientôt son tour?

Etats généraux de la Prusse.

C'est le 3 février 1813 que, dans une proclamation demeurée célèbre, Frédéric-Guillaume III promit solennellement à la Prusse, en l'appelant aux armes contre la France, que le prix de sa victoire serait un gouvernement représentatif consacré par une constitution librement discutée. Cet engagement royal fut renouvelé dans divers décrets de 1815, 1820 et 1823; mais jamais il ne reçut d'exécution, et, comme on dit en Allemagne, le roi mourut débiteur de son peuple. C'est le 3 février 1847 que Frédéric-Guillaume IV, pour acquitter la dette de son père, a publié la *patente royale* qui devait donner l'étincelle de vie aux lois-promesses de 1813, 1815, 1820 et 1823 demeurées jusqu'à présent à l'état de lettre morte, et qui méritaient seules ce nom de *vains chiffons de papier* qu'a donné le roi de Prusse, dans son discours d'ouverture des Etats, à toutes les constitutions écrites.

M. de Saucken, député de la province de Prusse.

Pour apprecier, pour comprendre la *patente royale* du 3 février, cet acte étrange, incomplet, informe, qui habille une institution moderne de formes surannées, et qui prétend tenir des promesses antérieures en les rétractant, il faut se rappeler quelle est l'école politique et quel est le caractère du prince qui règnent ensemble sur la Prusse. Cette école est celle de Stahl et de Haller, suivie et propagée par Savigny; l'école appelée historique, ou traditionnelle, qui ne connaît et n'approuve que l'*a posteriori*, qui ne veut et ne permet rien de nouveau dans le monde, mais seulement ce qu'elle nomme le *développement naturel* des choses passées, et qui, repoussant tout *a priori*, affiche un mépris superbe pour les constitutions, les chartes, les contrats politiques, pour ce qu'elle appelle *lois mécaniques* fabriquées à main d'homme. Le roi est instruit, savant même et spirituel; il a des mœurs simples et régulières, de bonnes intentions, un cœur bienveillant et un esprit élevé, mais troublé par des idées bizarres, mystiques, qui se choquent, se contredisent et s'annulent. Nature de poëte et d'artiste, amant du passé sous toutes ses formes, toujours irrésolu dans ses desseins, vacillant dans ses opinions et volage dans ses enthousiasmes, il n'a pas la vue nette, sûre et ferme de l'homme d'Etat. On l'a malicieusement représenté tenant dans la main droite un papier avec le mot *ordre*; dans la main gauche, un autre papier avec le mot *contre-ordre*, et sur le front, le mot *désordre*. D'ailleurs, sous un caractère doux et triste, il cache le fanatisme de ses croyances religieuses et politiques. Mais c'est selon son but que le fanatisme est bon ou mauvais, utile ou nuisible; semblable à la ténacité dans les idées et les résolutions, qui s'appelle, quand on a raison, fermeté; quand on a tort, entêtement. Dans ses conseils, dans son ministère surtout, il n'a pas un homme fort, important, renommé, qui puisse dominer la situation et mener les affaires. Le ministre dirigeant, M. de Thile, est un dévot, un piétiste, que l'opinion repousse et condamne; le vieux général Boyen, respecté de tout le monde, est forcé à l'inutilité et à la retraite par son grand âge; enfin M. de Bodelschwing, nommé commissaire royal à la diète, bien que le premier des ministres par le caractère et le talent, plie sous le poids et l'importance de son rôle.

Quand elle parut inopinément, la *patente* du 3 février excita dans l'opinion deux sentiments divers et presque contraires : la risée et l'espérance. D'un côté, on se moqua de cette prétendue constitution qui ne constituait rien, de cette concession royale qui ne concédait pas même ce qu'avaient promis, ce qu'avaient donné les lois antérieures. Mais, d'une autre part, on espéra, et même à l'espoir se joignit la gratitude. On disait : Le roi pouvait faire comme son père, et ne pas appeler même une ombre de représentation nationale. Et les Prussiens reconnaissants lui avaient dit volontiers, comme les Italiens au pape : « *Corragio, santo padre.* » Mais toutefois on ne voyait, et l'on ne pouvait voir dans la *patente royale* autre chose qu'un premier pas, un acheminement vers une ère nouvelle, vers un régime plus en rapport avec le progrès des esprits. On le roi, disait-on encore, s'appuiera sur l'opinion pour se dégager de plus en plus des liens du passé et du présent, et pour marcher en avant avec elle, ou l'opinion marchera seule, et l'entraînera bien à sa suite. On se rappelait naturellement nos états généraux de 1789, devenus, en trois mois, l'assemblée constituante, et, dans une époque encore plus moderne, l'*Estatuto real* de 1834 devenu, en trois ans, la constitution semi républicaine de 1837. Et tout le monde, amis ou ennemis, disaient de la *patente royale* que c'était trop ou trop peu; que le roi donnait l'impulsion et se lançait sur une route inconnue, sans marquer le terme et le but du mouvement, sans faire un de ces pas décisifs, une de ces haltes solennelles où les nations et les gouvernements s'arrêtent et prennent un demi-siècle de repos.

M. de Rochow, maréchal de la curie des trois Etats.

A défaut des journaux que la censure bâillonnait, plusieurs écrits parurent pour éclairer l'opinion; entre autres un livre de M. Bulow-Cammerow, et surtout une brochure de M. Heinrich Simon, magistrat à Breslau. Cette brochure, qui avait pour titre : *Faut-il accepter ou refuser?* éclipsa sur-le-champ toutes les autres publications. Pour battre l'école historique sur son propre terrain, et ne pas lui laisser de retraite même dans son système, M. Simon plaida la cause nationale en légiste, et, toujours appuyé sur des textes, par une argumentation serrée et une logique irrésistible, il démolit pièce à pièce toute l'œuvre royale. Cette brochure fut aussitôt défendue et son auteur poursuivi; mais ces persécutions ne firent que la désigner davantage à l'attention publique, et lui donner un attrait de plus. En dépit de la censure et de la police, elle fut lue de tout le monde, et, comme la fameuse brochure de Siéyès sur le *Tiers*, elle devint le régulateur de l'opinion. Le roi, dans son discours d'ouverture, lui a fait une réponse directe et fort étendue. Cela suffit pour en montrer toute la puissance. Un peu plus tard parut une autre brochure, importante aussi, celle du docteur Gervinus, de Manheim. Il prit la question dans un autre sens. Après une rapide attaque au texte de la *patente royale*, il en discute l'esprit et touche la question en métaphysicien. Je donnerai un court exemple de sa manière : « Vous êtes, dit-il, roi par la grâce de Dieu; vous tenez à ce dogme, c'est pour vous un article de foi. Eh bien! soit; vous êtes l'image de Dieu sur la terre. Mais Dieu, dans le gouvernement du monde, s'est donné des lois immuables, éternelles, qu'il n'enfreint jamais. Vous pouvez donc aussi resserrer votre puissance dans les limites d'une loi constitutionnelle, sans cesser pour cela d'être à l'image de Dieu, etc., etc. » Ce genre de raisonnements, bon partout, ne peut manquer d'avoir une grande prise sur l'esprit allemand, et je ne sais trop ce que dirait, pour le rétorquer, l'école historique elle-même, car il ne s'agit là ni de *Déclaration des droits de l'homme*, ni de *Contrat social*, et l'auteur remonte, dans le passé, jusqu'à la création du monde.

M. d'Auerswald, député de la province de Prusse.

M. Mewissen, député de la province rhénane.

M. Van Beckerath, député de la province rhénane.

La composition des Etats provinciaux, devenus subitement Etats généraux par l'appel du roi, ne devait ni effrayer le gouvernement, ni rassurer l'opinion. Quatre ordres, les seigneurs, les chevaliers, les villes et les campagnes, formaient deux curies ou chambres : le premier ordre, la première cu-

rie ; les trois autres, la seconde. De ces deux curies, représentant à peu près le parlement d'Angleterre et les chambres de France, l'une tout entière et une partie de l'autre étaient à la nomination, à la direction du roi. La partie élue, les ordres des villes et des campagnes, n'avait point été nommée pour devenir jamais une assemblée politique. Jusque-là, dans les provinces (excepté peut-être dans la province rhénane), personne ne s'avisait de briguer la fonction ennuyeuse et presque inutile de député aux Etats. On nommait à ces places, comme chez nous à celles d'officiers municipaux, des gens aisés et inoccupés, propriétaires, rentiers, négociants retirés des affaires, qui ne pouvaient refuser ce service honorable à leurs concitoyens. Au milieu d'une telle représentation nationale, si ce nom peut lui être donné, parmi des hommes aussi neufs aux affaires publiques qu'inoffensifs par nature et par position, comment trouver un tribun, un orateur, un homme politique?

Mais le souffle de l'opinion avait passé sur ces braves gens, il les animait, et, comme jadis l'Esprit-Saint fit le don des langues aux apôtres, il leur avait donné le sentiment et la connaissance de leur situation. Sur les huit provinces de la monarchie prussienne, les quatre plus importantes se montraient, dans leurs représentants, libérales en immense majorité, à savoir : la vieille Prusse (Kœnigsberg), la Pologne (Posen), la Silésie (Breslau), et la province rhénane (Cologne). La Westphalie (Munster) marchait en grande partie d'accord avec elles. Il ne restait de députations inféodées au gouvernement que le Brandebourg, la Poméranie et la Saxe. C'est des cinq autres que sont sortis, comme par enchantement et à la surprise générale, des orateurs distingués, des caractères fermes, des politiques instruits, habiles et résolus, tels que MM. de Beckerath, de Viacke, Hansemann, Milde, Mewissen, d'Auerswald, de Saucken, etc. Mais chaque province était libérale à sa manière. La métaphysique Kœnigsberg ne marchait pas très-d'accord avec la catholique Cologne. Sous une presse censurée, il avait été impossible de s'entendre par avance, de se concerter, d'arrêter un commun programme. La brochure de Simon était le seul guide.

A mesure qu'ils arrivaient à Berlin, les députés provinciaux étaient entourés de séductions; ils recevaient des invitations chez les plus grands seigneurs, qui se partageaient les jours de la semaine pour les occuper chaque soirée; ils en recevaient même à la cour, où, pour la première fois sans doute, on vit paraître de bons cultivateurs en longue redingote, en cravate noire, et dont nulle espèce de gants ne couvrait les mains calleuses. Enfin l'on pratiquait à leur égard, je ne dirai pas l'*abus des influences* (ce mot odieux serait injuste des deux parts, et, Dieu merci! la cynique corruption qui déshonore chez nous le gouvernement représentatif est encore inconnue en Prusse), mais au moins l'usage des influences. Ils étaient incertains, désorientés; ils semblaient, pour la plupart, surpris, presque honteux, et comme accablés de leur rôle. Cependant deux idées principales avaient cours parmi eux dès le premier moment, et servaient à les rallier comme autour d'un drapeau. D'abord, un grand nombre de députés, et de toutes les provinces, se regardaient comme incompétents. «Nous sommes, disaient-ils, députés aux diètes provinciales ; nous n'avons pas reçu de pouvoirs suffisants pour discuter les intérêts généraux de la monarchie. Il faut des élections nouvelles, et des députés spéciaux. » Cette doctrine, à laquelle il n'y avait rien à répondre, ni devant la loi, ni devant la raison, conduisait par deux voies au même résultat : ou des élections générales eussent envoyé des députés plus puissants et plus exigeants, vrais représentants de l'opinion et du pays; ou l'assemblée, telle quelle, s'emparait par la force des choses des pouvoirs d'une constituante. Je dirai tout à l'heure pourquoi ce projet de se déclarer incompétente fut abandonné par l'assemblée. L'autre idée était d'une nature différente. Les députés provinciaux, convoqués en diète générale, se montraient fort piqués des actes récents du roi, qui, dans la semaine antérieure à l'ouverture de l'assemblée, avait lait coup sur coup plusieurs lois politiques sur la tolérance religieuse, sur les mariages mixtes, sur la publicité des débats judiciaires, etc. C'était bien leur dire : « Je puis seul et sans vous promulguer des lois ; je puis seul et sans vous faire de bonnes choses et le bien du pays » Ces lois étaient bonnes, en effet, et dès longtemps réclamées. C'étaient, sous certains rapports, des plus grandes et plus larges concessions que la *patente* elle-même. En toute autre circonstance, elles eussent satisfait l'opinion. L'à-propos leur manqua. Une position fausse communique ce défaut à toutes les mesures qu'elle inspire. On ne vit dans ces décrets de bon plaisir qu'un défi tacite aux Etats qui s'assemblaient, c'était leur signifier qu'on les réduisait à enregistrer des édits de finances.

Ce fut dans cette situation que l'assemblée s'ouvrit le 11 avril. Je ne rappellerai point le discours du roi, que tous les journaux de l'Europe ont publié et commenté. De cette pièce étrange, incroyable, je dirai seulement que le fond et la forme sont à lui, à lui seul, et qu'il n'a consulté personne, même pour la rédaction. J'ajouterai encore deux observations rapides, et qui, je crois, seront nouvelles. Lorsque le roi de Prusse, après avoir appelé les chartes des chiffons, a nommé, sans le désigner autrement, un pays où *la sagesse héréditaire a conservé les vieilles institutions*, on a cru que cet éloge s'appliquait à l'Angleterre. C'est une erreur. Frédéric-Guillaume IV connaît aussi bien que personne la *Carta magna* et le *bill of wrigts*, et 1648, et l'avénement des Nassau. Il désignait, qui pourra le croire?... il désignait le Mecklembourg. Cette puérilité ne pouvait être devinée, et l'Angleterre a gardé un éloge qui n'était point à son adresse. Quant aux *chiffons de papier*, qui ont courroucé jusqu'au *Journal des Débats*, malgré la louange un peu compromettante faite à sa sagesse personnelle, on aurait pu demander au roi de Prusse qu'est-ce qu'était la *Bulle d'or* de Charles IV, qui fut la constitution du corps germanique depuis 1356 jusqu'à Napoléon, et qu'est-ce qu'était le décret de l'empereur Léopold, qui fit, en 1701, de l'électeur de Brandebourg Frédéric III le roi de Prusse Frédéric Ier.

Œuvre du roi seul, le discours d'ouverture ne fut pas, dans son intention, une bravade, une insulte : ce fut une erreur. Il n'en eut pas la conscience. Mais les auditeurs comprirent et sentirent. Il y eut une surprise, une stupéfaction universelles. Et l'indignation s'y mêla. C'était, en effet, Louis XIV entrant au Parlement le fouet à la main. Et Frédéric-Guillaume n'était pas dans un lit de justice, devant un corps judiciaire qui avait fomenté la Fronde. Il était devant la représentation nationale, conviée par lui-même. L'injure était gratuite, inexcusable. Elle fut ressentie. On vit, dans la séance, pleurer des vieillards, qui se plaignaient d'avoir trop vécu, puisqu'ils avaient été réservés à un tel outrage. Le parti le plus simple pour les députés, et le plus digne peut-être, était de partir au sortir de la séance, et de regagner chacun sa province. Ils pouvaient dire au roi : « Pourquoi nous avez-vous convoqués? Vous faites des lois à notre arrivée, et sans nous; vous nous insultez dans votre discours; vous déclarez en termes impérieux que nous ne sommes rien, que vous êtes tout, et que vous ferez tout, même une aumône de deux millions d'écus. Merci; nous allons distribuer cette somme à nos pauvres. »

C'était l'avis de plusieurs, du plus grand nombre peut-être. L'occasion était bonne, et le prétexte facile à trouver : celui de l'incompétence, expliqué précédemment. Mais la patience, la longanimité, l'esprit de conciliation et le sentiment du devoir, qui sont des qualités propres au caractère allemand, l'emportèrent sur le dépit, sur la dignité froissée et sur l'instinct souvent habile du premier mouvement. Pour juger en cette occasion, comme en toutes les autres, la conduite de la diète, il ne faut pas oublier combien l'esprit allemand diffère du nôtre. Il n'est pas actif, prompt, résolu ; il n'a rien de spontané, d'instinctif. Il cherche laborieusement la *raison pure*; il se fait à lui-même de l'*hyper-critique*. Lorsque, dans son esprit et dans son cœur, un député, ou même un simple citoyen, a tait, par exemple, la critique du discours du roi, il croit devoir, par conscience et par probité, faire ensuite la critique de sa critique, afin de s'assurer, dans ce conflit intellectuel, qu'elle est juste et fondée. Cela explique certaines choses et certaines formes des choses, que nous ne pouvons guère comprendre de prime-abord. Mais, au milieu de ces lentes investigations de la conscience, la pensée reste souvent incertaine, et l'action presque toujours en suspens.

Cependant l'opinion s'agitait au dehors. Des réunions se formèrent, espèces de petits clubs où les députés, mêlés chaque soir avec les hommes d'intelligence et d'action que renferme la capitale de la Prusse, se fortifiaient de leur concours, de leurs encouragements, et s'habituaient aux luttes de la parole. L'assemblée sentit qu'il fallait répondre au roi, bien qu'il n'eût ni demandé ni accepté de réponse. Elle voulut faire ce que nous nommons une adresse. Les ministres refusèrent d'abord, avec hauteur, avec opiniâtreté. Mais le président lui-même (maréchal de la haute curie) donna raison à l'assemblée, et, tous les ordres réunis, comme à la séance royale, on prépara la commune réponse. Une commission de dix-huit membres fut désignée par le président, et treize voix tombèrent d'accord pour accepter une rédaction, celle de M. de Beckerath, qui, douce et respectueuse dans les formes, était très-ferme et très-explicite au fond. Elle contenait la négation de tout ce qu'avait avancé le roi, et disait sur tous les points exactement le contraire : « J'assemblerai les Etats selon mon bon plaisir. — Vous assemblerez les Etats chaque année. — Les comités permanents, nommés par moi, auront les pouvoirs de l'assemblée. — En l'assemblée seule réside le pouvoir ; les comités permanents ne la remplaceront point. — Vous n'êtes pas une représentation nationale. — Nous sommes les représentants de la nation, etc. » Le comte d'Arnim, ancien ministre, offrit un tiers-parti, un juste-milieu. Il opinait bien pour une adresse, mais il proposait une autre rédaction, où, sous quelques phrases semi-libérales et qui n'étaient que des généralités, il ne se trouvait rien de précis et de formel : des mots et pas de choses. Ce moyen terme était bien tentant pour une telle assemblée, si décousue, si incertaine, si faible, si pusillanime, à ses premiers pas sur le terrain constitutionnel. Cependant elle vit le piége, et l'amendement d'Arnim fut repoussé. Une nouvelle rédaction, proposée par M. d'Auerswald, fut mêlée, dans le vote par paragraphes, à celle de M. de Beckerath conservée dans ses parties essentielles, et l'adresse, ainsi formulée, fut votée par 470 voix contre 111. La plupart des princes du sang, au nombre de dix, votèrent eux-mêmes avec la majorité.

En résumé, le roi avait dit aux Etats : « Je suis seul. » Les Etats répondirent au roi : « Nous sommes deux. »

Cette première victoire, ou plutôt ces trois victoires successives dans la même question, en amenant toutes les autres, ont décidé de la campagne parlementaire, et, jusqu'à un certain point, de l'avenir de la Prusse. Bien des gens inconsidérés, au dedans et au dehors du pays, reprochaient à l'assemblée de perdre en *vaines théories* un temps qui devait appartenir aux *affaires*. C'est le langage à la mode. Les députés, heureusement, furent plus sages que leurs frondeurs. Ils comprirent que, pour savoir ce qu'on fait, il faut d'abord savoir ce qu'on est.

Le roi répondrait-il à l'adresse? Ce fut la seconde question qui s'éleva. L'on disait dans son entourage : « Le roi doit avoir le dernier mot. » Mais, répondre à l'adresse, c'était, en réalité, donner à l'assemblée le dernier mot, car c'était lui reconnaître le droit de l'avoir faite. Entraîné forcément au rôle de roi constitutionnel, Frédéric-Guillaume devait, dans cette réponse, admettre ce qu'avait dit l'assemblée ou la congédier, battre en retraite ou faire un coup d'Etat. L'opinion publique comprenait très-bien l'importance de ce conflit. On était sur la pente des événements.

Ce fut au milieu des perplexités de la cour qu'éclatèrent les émeutes des 21 et 22 avril. On a présenté ces troubles comme de simples pillages de pommes de terre sur les marchés. Il est vrai que la cherté des subsistances en a été la cause immédiate, le prétexte, l'occasion; mais ils avaient une cause plus profonde, l'agitation des esprits, dont ils sont la preuve. Il y avait ces jours-là, comme nous disons, *de la révolution dans l'air*. C'était l'inquiétude générale, l'attente d'événements, le besoin de mouvement qui passe de l'âme au corps, enfin tous les symptômes des fièvres sociales, qui jetèrent dans la rue, non la populace, mais la population, et, contre les habitudes allemandes de repos et de soumission, lui firent braver l'autorité et la force publique. S'il fallait justifier cette assertion, il suffirait de citer les pierres ou plutôt les pavés jetés jusque dans le cabinet du prince de Prusse, qui passe, à tort, je crois, pour le chef du parti de la résistance.

En répondant à l'adresse, le roi cédait. Il céda, en effet, dans le fond et la forme ; il battit en retraite, bien qu'il couvrît cette retraite sous quelques mots équivoques. Son second discours démentait, rétractait le premier. C'est qu'il n'a point, comme on l'a cru un moment, le parti pris de repousser les vœux de la nation. Loin de là, il lui reste seulement dans l'âme de vieux préjugés sur le *droit divin* qui sont devenus pour lui une sorte de religion. Il défend sa croyance beaucoup plus que ses priviléges. En ménageant ce faible de son caractère, on obtiendra tout de lui sans combats.

Après avoir ainsi fixé sa position vis à vis de la couronne, l'assemblée a commencé les travaux pour lesquels elle était appelée ; et, dans la conscience de son droit et de sa force, soutenue et dirigée par l'opinion, prenant au besoin l'initiative qui lui était déniée, se laisant assemblée politique, assemblée nationale, elle accomplit sans hâte et sans faiblesse l'œuvre commencée avec sagesse et fermeté. Tous ses actes, sans exception, ont été jusqu'à présent des victoires. — Rejet des exclusions à la députation proposées contre certaines classes réputées peu honorables. — Rejet de la proposition tendante à fonder des banques de provinces avec d'anciennes redevances féodales. — Refus de nommer des comités permanents représentant l'assemblée dans l'intervalle des sessions. — Refus de reconnaître et de garantir les dettes de l'Etat. — Discussions politiques entamées malgré les ministres, et reproches faits au gouvernement sur la destruction de la république de Cracovie, sur l'interruption des relations de la Prusse avec l'Espagne, etc. — Enfin la *déclaration des droits*, acte extra-parlementaire, il est vrai, mais que ses signataires ont en l'adresse et la puissance de faire insérer aux procès-verbaux de l'assemblée. — Voilà le bulletin abrégé des victoires, sans mélange de défaites, remportées par l'opposition dans le cours du mois de mai.

Elles sont le gage assuré de celles qui suivront. Maintenant, quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive, qu'on proroge, qu'on ajourne, ou que l'on congédie même les Etats, leur tâche est faite, et désormais la Prusse est une grande nation de plus acquise à la liberté. L'opinion s'y montre, on peut le dire, unanime et irrésistible. C'est elle qui éclaire, qui encourage, qui protége et fortifie ses représentants officiels. Elle veut les institutions que réclame l'esprit du siècle, qui sont dès longtemps promises au pays, et que dès longtemps il mérite par sa haute civilisation. Elle les obtiendra promptement et paisiblement. S'il est un peuple au monde qui, sans la posséder encore, mérite la liberté, c'est la Prusse. S'il est un pays au monde qui puisse faire sa révolution sans violences, sans désordres, sans guerre civile ou étrangère, c'est la Prusse. Là, tout n'est pas à détruire, comme chez nous en 1789; il y a seulement des institutions politiques à édifier, sur la base déjà existante de lois civiles, sages et douces, d'une administration forte, intègre et respectée. La Prusse constitutionnelle n'a point à craindre une coalition de Pilnitz, une émigration de castes, une invasion à main armée, et tous les excès intérieurs auxquels oblige la défense simultanée du territoire et des principes. Indépendante, forte, unanime, elle peut marcher, sans crainte et sans reproches, à toutes les paisibles conquêtes de la liberté dont elle est digne.

Sumatra.

MŒURS, COSTUMES, PAYSAGES, INCIDENTS.

Poussée par une belle brise de l'est, la corvette *l'Héroïne* bondissait, légère et coquette, sur les vagues azurées de l'océan Indien. Tantôt s'élevant sur la crête blanchissante des lames, tantôt s'enfonçant dans un vallon mobile et bleu, elle fendait l'onde amère avec une rapidité incroyable. A chacun de ses bonds, dans la vaste plaine, jaillissait, des deux côtés de sa proue, l'eau écumeuse des mers qui retombait en nappes d'une éblouissante blancheur. Les rayons d'or d'un soleil matinal donnaient parfois à ces jets d'eau les vives couleurs de l'arc-en-ciel; et le plaintif alcyon, ce mystérieux compagnon du navigateur, trempait souvent dans leur écume et son bec et ses ailes. L'atmosphère était resplendissante et chaude. Mais de même que des nuages blancs parcouraient l'azur du ciel, de même de petites lames blanches filaient rapidement sur le sein azuré de l'océan. La mer moutonnait, comme disent les marins. A l'horizon nuages et vagues semblaient se rejoindre, se confondre et s'enfoncer ensemble dans l'onde; seuls l'azur du ciel et celui des mers ne se réunissaient pas. C'est que la teinte claire du premier annonçait les profondeurs de l'infini, et la couleur sombre du second, celles de l'abîme.

L'officier de service, debout sur son banc de quart, veillait à la manœuvre et à la bonne direction de la route. Son œil intelligent et actif parcourait incessamment le cercle immense dont il était le centre, et il étudiait avec soin la coupole céleste qui l'environnait de toutes parts. Que cherchait-il donc, et dans l'infini, et dans les solitudes profondes qui se déroulaient devant lui?

« Terre sur l'avant à nous! » cria tout à coup le matelot placé en vigie sur la vergue du petit hunier.

Comme si ce cri eût été le signal longtemps attendu du combat qui précipite les bataillons les uns contre les autres et donne ou la gloire ou la mort, l'officier et l'équipage s'élancèrent spontanément sur l'avant de la légère corvette. A l'horizon, vers le nord, un gros nuage d'un bleu sombre et compacte sortait du sein des eaux et s'élançait dans les mers. C'était la plus haute montagne de Sumatra, c'était le mont Ophir, ou *Gournang-Pasaman*, dont la tête s'élève à 4,105 mètres au-dessus du niveau de la mer, et que traverse littéralement la ligne équatoriale.

La route était bonne et sûre; nous continuâmes d'approcher sous toutes voiles.

Pendant que l'équipage préparait les ancres et les chaînes, absorbé dans mes pensées, le coude appuyé sur le bastingage, le menton dans la main, l'œil sur la terre, moi, je me félicitais de ma vie aventureuse. Quoi de plus utile en effet pour la jeunesse que les voyages? Les fatigues corporelles, la discipline, les dures privations, fortifient le jeune homme, lui apprennent à obéir aux volontés supérieures et nécessaires, à souffrir patiemment. Et ce n'est pas le seul profit qu'il en retire! Non. Il apprend aussi à connaître les peuples; en connaissant les peuples, il connaît particulièrement tous les rouages de l'humanité, cette immense horloge de Dieu; et quand il en aura étudié tous les ressorts, il saura lire mieux que personne, sur le divin cadran, la marche lente, mais infaillible des peuples vers un point commun, ascendant, — *la liberté philosophique!*

Cependant, à mesure que le soleil montait dans l'atmosphère, la brise devenait de plus en plus fraîche. Plus houleuse qu'au matin, la mer déferlait une multitude de petites lames argentées et brillantes. A les voir, on eût dit un innombrable troupeau de moutons à la blanche laine, tous bondissant çà et là dans une plaine aux hautes herbes agitées par le vent. Et au milieu de cette nature animée, la corvette, pareille à un géant ivre, penchait, allait à droite, à gauche, deçà, delà, en étendant ses vergues de chaque côté, comme si elle eût craint de se cogner aux parois du ciel!

Après avoir vogué ainsi durant quelques heures, nous vîmes peu à peu l'île de Sumatra se dégager des vapeurs qui l'enveloppaient de toutes parts. Enfin, vers le milieu du jour, elle se découvrit tout à fait à nos yeux; et, semblable à un gigantesque serpent endormi sur les eaux, elle nous montra son dos énorme chargé de forêts immenses, vierges, impénétrables, qui grimpent, touffues, jusqu'au sommet de ses plus hautes montagnes.

Et nous aperçûmes bientôt ses champs de cafeiers, de poivriers, dont l'aspect, semblable à celui des vignobles de France, est charmant à voir. Ils étaient encadrés dans ces bois de cocotiers et de palmiers, qui couvrent l'île d'une végétation vigoureuse, sans cesse animée par la brise des mers. Bref, la plage sablonneuse sur laquelle se brisent incessamment les flots verdâtres se déroula devant nous, et sembla nous inviter à venir nous reposer sur le sein de cette île enchantée.

Nous étions en effet désireux de repos. Depuis près de cinq mois, aucune terre... Mais quoi? j'entends le bruit monotone des flots qui se brisent contre les rochers. Nous touchons presque au rivage. Une issue, un gouffre peut-être, se présente devant nous? N'importe, nous nous y engageons hardiment; et, avec la rapidité d'une balle, nous passons entre deux caps couverts de bois touffus et de lianes rampantes. D'agiles et curieux petits singes les peuplent. Tantôt assis sur la pointe des rochers, tantôt suspendus aux branches des arbres, ils quittent de temps en temps cette grave occupation pour venir nous regarder de plus près, ou ramasser sur la rive des coquillages que le flot y laisse en se retirant. Mais lorsque la lame revenait prête à déferler sur eux, ils s'enfuyaient au plus vite, en relevant la queue en trompette, et allaient manger leur butin sur la pointe de quelque rocher, où ils reprenaient leur première attitude. A peine eûmes-nous le temps de remarquer ce manége : la corvette, filant comme un boulet, entra dans le magnifique port de Tappanooly.

En un clin d'œil les voiles furent carguées, le navire courut encore sur son aire une demi-encâblure; puis il s'arrêta, calme, tranquille.

« Mouille! » cria le commandant.

L'ancre tomba dans l'eau avec un bruit épouvantable de chaînes. L'ancre au fond, le bruit cessa; puis on fila la touée en même temps que les gabiers serraient les voiles.

Je jetai un coup d'œil dans le port. On eût dit un lac de plusieurs lieues d'étendue, entouré de toutes parts d'immenses forêts. A un seul endroit cette ligne boisée était interrompue : c'était celui par lequel nous étions entrés. Il laissait apercevoir un étroit ruban des ondes bleues de la mer.

Le capitaine, qui allait s'embarquer dans le canot major et se rendre à terre, me tira, en me frappant sur l'épaule, de la contemplation où m'avait plongé l'aspect général et magique de la baie. Je descendis avec lui dans l'embarcation. Armée de vigoureux rameurs, elle vola soudain sur la surface limpide, et alla aborder bientôt à une plage sablonneuse où nous attendaient quelques naturels.

L'un d'eux, celui qui paraissait être le chef, tant par la richesse de son costume que par l'assurance de son attitude altière et le sourire affable et protecteur qu'il cherchait à fixer sur ses lèvres, s'avança vers nous, tandis que les autres restèrent tranquillement sur la plage, occupés à nous regarder d'un air plus ou moins indifférent. L'habillement de ce personnage était pittoresque, poétique, bizarre. Il consistait d'abord en une veste d'étoffe bleue, courte, sans manches, et dont le col et le devant étaient brodés de filigranes d'or. On voyait, par l'ouverture, sa poitrine bronzée et non velue. Le *cayum sarong*, longue pièce de coton, peinte, à dessins variés, et que les Sumatriens fabriquent eux-mêmes, était négligemment jeté par-dessus cette veste, de manière à former un manteau à la façon des Egyptiens. Sa culotte de taffetas rouge, à raies blanches, était très-large et ne descendait pas plus bas que ses genoux; elle laissait ainsi nue la peau rouge et cuivrée de ses jambes grêles, mais nerveuses. Cette dernière partie du vêtement de ce sauvage était retenue aux hanches par une ceinture de soie cramoisie dans laquelle passait cette arme terrible, connue sous le nom de kri. Outre une espèce de cimeterre à lame nue, qui, comme la dague de Mudarra le bâtard, n'attendait sans doute qu'une gorge pour fourreau, et qui, damasquinée, incrustée de dessins bizarres, avait le tranchant du côté opposé à celui de nos sabres, c'est-à-dire du côté concave, la ceinture supportait encore quelques objets qu'il est important de signaler. Le premier, le plus apparent, suspendu par deux petites chaînes d'argent, ressemblait, par la forme, à un très-petit encensoir. Du même métal que les chaînes, mais artistement ciselé, il contenait, comme je le sus plus tard, la chaux dont les Malais mettent une parcelle sur leurs dents chaque fois qu'ils prennent une chique de bétel. Le second objet était un mouchoir de couleur, attaché par un coin et rejeté en arrière par-dessus l'épaule. Le coin qui pendait le long du dos était noué à la manière de ceux qui font leur bourse de ce linge. On saura plus tard ce qu'il contenait. Enfin à cette ceinture était encore suspendue une multitude de petits objets en or et en argent: c'étaient des pincettes pour s'épiler la barbe, des cure-dents, des cure-oreilles, etc., etc.

Couverte, sur le sommet seulement, d'une espèce de bonnet, tenant à la fois, par la forme et le travail, au bourrelet des enfants, et, par l'élégance, à la calotte grecque, sa tête était osseuse et rase. Ses yeux enfoncés, jaunes, lançaient des éclairs. Ils avaient parfois l'expression sang'ante du regard du tigre. Ses pommettes, signe infaillible d'astuce, étaient saillantes, et semblaient prêtes à lui percer la peau, plus noire que cuivrée. Des deux côtés de sa large bouche, garnie de dents noires comme de l'ébène, s'échappait, en deux filets rouges comme du sang, le jus du bétel. Je crus, lorsqu'il fut près de moi, qu'il avait la bouche pleine de chair saignante, et je me reculai par un mouvement instinctif d'horreur. Il est difficile de se figurer l'effroi mêlé de dégoût que m'inspira de prime abord le repoussant aspect de cet homme.

Et ce que j'avais lu dans les livres n'était pas fait pour me rassurer. « Les Sumatriens, disent les voyageurs, ont le caractère faux, déhonté, cruel, des mœurs de bandits et de pirates; un mépris de toute foi, de toute loi. » Mais je ne savais pas que ces peintures hideuses, outrées, n'étaient le plus souvent inventées que pour colorer, masquer la violation du droit des gens, ou la spoliation de la propriété.

Il nous aborda en souriant et en faisant force salutations. Puis il présenta au capitaine un papier ployé en quatre, sale par le temps et l'usage. C'était un certificat. Voici textuellement ce qu'il contenait :

« Le soussigné, capitaine du navire français *la Denise*, de Nantes, certifie que le nommé Poidam, dit *Bon-Cheval*, à cause de son noble courage, est entièrement dévoué aux Européens. Il empêcha souvent, au péril de sa vie, le pillage des navires par ses compatriotes, et voici un trait qui le placera haut dans l'estime des honnêtes gens : A mon dernier voyage, en réglant les honoraires de Poidam, qui m'avait servi d'interprète et de courtier pour l'achat du poivre, je lui comptai six cents francs de trop. Je fus une année absent de ces parages, et jamais je n'avais pu me rendre compte de l'emploi que je pouvais avoir fait de cette somme. Quel ne fut pas mon étonnement, à mon retour à Sumatra, de voir arriver Poidam à mon bord avec un sac de cent dollars! Tout s'expliqua, et ce ne fut qu'avec peine que je le forçai d'en garder la moitié. Brave, probe, dévoué, je le recommande donc d'une manière particulière à tous ceux qui visiteront ces côtes.

« Fait à bord de *la Denise*, le 17 mai 1839.

« Signé Wallisien. »

« C'est très-bien, dit le commandant de *l'Héroïne*, en s'exprimant en anglais et en donnant une cordiale poignée de main au sauvage. Je te prends à mon service en qualité d'interprète. Commence tes bons offices en nous conduisant vers le radjah. »

A ces mots le Malais, joyeux, s'éloigna du rivage; et, prenant une allure leste et dégagée, il se dirigea, en nous laissant signe de le suivre, vers un étroit sentier, bordé de haies vives, lequel s'ouvrait dans la forêt à dix pas de l'endroit où nous étions débarqués. Nous passâmes à côté d'un groupe de naturels. Nous répondîmes au salut affectueux qu'ils nous adressèrent. Ils étaient pour la plupart sales et mal vêtus. Plusieurs nous suivirent; je remarquai aussi plusieurs enfants qui portaient des sabres plus hauts qu'eux de six pouces.

Soit qu'il craignît que ses compatriotes ne profitassent d'une occasion pour nous voler, soit qu'il redoutât une attaque, toujours est-il que Poidam, qui marchait devant nous, passa alors derrière comme pour nous servir d'arrière-garde. Comme il n'y avait qu'un seul sentier à travers la forêt, nous ne pouvions être, le capitaine et moi, embarrassés sur la route à suivre. Nous continuâmes de marcher. Mais l'action de Poidam, dont je crus deviner le mobile, ne laissa pas que de m'inquiéter. Sans faire semblant, je jetais de temps en temps des regards perçants dans les profondeurs du bois, prêt à tirer mon sabre et mes pistolets de poche à la moindre apparence de danger. Rien n'était à craindre de la part des hommes.

Le sentier était très-étroit. Il ne laissait le passage libre que pour une personne de front. Les têtes touffues des cocotiers, des palmiers et de plusieurs autres arbres énormes le recouvraient d'un bout à l'autre et lui donnaient un aspect sombre et morne. On eût dit un souterrain percé dans le feuillage. Jamais peut-être, depuis la création du monde, un rayon de soleil n'en avait éclairé les profondeurs. Mais, quelle animation! quelle riche nature! des lianes serpentent de tous côtés, grimpent dans les arbres et s'allongent, chargées de fleurs, sur la voûte et les parois de ce souterrain feuillé. Des oiseaux, aux riches et brillants plumages, perchés sur les branches des arbres, mêlent leurs gazouillements à celui d'un ruisseau aux ondes argentées qui court sur un sable noir le long du chemin. Des troupes de singes, également perchés sur les branches, s'enfuient à notre approche. Ces singuliers animaux sautent de branche en branche avec autant de vitesse que les oiseaux s'envolent. Enfin, des tortues qui dormaient, réveillées en sursaut, se précipitent dans le ruisseau comme des grenouilles dans une mare au bruit des pas de l'homme. C'était une suite générale aussi divertissante par la variété que par la singularité du coup d'œil.

Nous avions déjà parcouru l'espace de deux kilomètres environ, lorsque tout à coup nous débouchâmes par un coude dans une vaste clairière qu'éclairait un soleil radieux. Des cases remplissaient une majeure partie de cet espace; l'autre était occupée par une petite rivière aux eaux jaunâtres, sur les bords de laquelle on voyait une multitude d'embarcations aux formes sveltes et gracieuses.

Disons quelques mots en passant de l'aspect grandiose qui s'offrit en ce moment à mes regards.

Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, autour de nous, partout la terre était recouverte d'une végétation haute et magnifique. Le palmier, dont on mange le cœur; le mangoustan, cette merveille de l'Inde, au fruit couleur amarante, réputé le plus savoureux du monde, et qui a tant de vertus bienfaisantes; le durion, dont la pulpe blanche a le goût d'ail et possède des qualités aphrodisiaques; le cocotier, le jaquier, l'arbre à pain et une multitude d'arbres inconnus, élevaient dans les airs leurs têtes superbes et touffues. Cet amas de bois et de feuillage formait, depuis la mer jusqu'aux plus hautes montagnes, un vaste et immense dôme. Sous cette enveloppe féconde, épaisse, fourrée, qui, même en plein jour et sous un soleil perpendiculaire, ne laissa jamais passer que quelques rayons de soleil, poussent des gazons touffus, mousseux, des broussailles, des lianes nombreuses chargées de guirlandes de fleurs. Là, fleurissent toutes les variétés floréales du continent asiatique, puis des fleurs inconnues aux autres climats. Tels sont le *sondna-maloune* (*arbre triste*), qui ne fleurit que la nuit, et le *rafflesia*, dont la fleur immense ressemble à un chou et présente, épanouie, un mètre de diamètre. Cette fleur pèse huit kilos; son tube contient douze litres. Enfin, on voyait çà et là des bananiers et des orangers communs à toute l'Inde chargés de leurs fruits jaunes et savoureux, et le billingbin, et le lanso, et le brangamier, et le jainboisier et l'ananas.

JEAN DE LORRIS.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Spa.

Depuis que le trente-et-quarante et la roulette sont supprimés en France, Spa se trouve la ville d'eaux et de jeux la plus voisine de Paris, et celle que fréquentent le plus grand nombre des touristes parisiens. Bade exige un trop long trajet à l'extérieur, il faut faire 120 grandes lieues avant de toucher la frontière. Puis, en quittant la France par les bords du Rhin supérieur, on se trouve engagé dans un très-long voyage. Il faut revenir par la Prusse et l'Italie, ou descendre le fleuve germanique tout au moins jusqu'à Cologne.

Ems, Wiesbaden, Schwallbach, résidences délicieuses, sont principalement fréquentés par l'aristocratie du Nord. Aix-la-Chapelle est le rendez-vous assez ordinaire des joueurs hollandais, de ces demi-nababs ou fonctionnaires des Indes bataves, qui viennent perdre là leurs économies de quelques années. Spa réunit un monde d'une tout autre espèce. C'est à peine si on s'aperçoit que Spa est une ville de jeu. Des familles anglaises y passent toute la saison en grand nombre; quelques-unes même ne quittent pas cette délicieuse résidence après le mois d'octobre, c'est-à-dire quand la redoute est fermée; et si certains hôtels de Spa ferment leur porte pendant la mauvaise saison, d'autres restent ouverts en permanence; l'hôtel de Flandre notamment ne cesse pas d'être fréquenté, même au cœur de l'hiver. C'est alors la saison des chasses; chasses de bois, chasses de marais; la gelinotte, le coq de bruyère, le faisan (dans quelques parcs réservés), le chevreuil, le sanglier, le lièvre, la bécasse, abondent dans les bois et dans les bruyères qui entourent la ville presque de tous côtés. L'écrevisse, la truite, sont abondantes dans les ruisseaux et dans les petites rivières qui descendent des montagnes, tantôt comme de rapides torrents, tantôt à l'état de simples filets d'eau. L'hiver est long à Spa, mais il y est semé d'observations de tous genres pour les amateurs de la chasse, et dans l'été aucune des villes d'eaux les plus renommées n'offre au touriste des points de vue plus remarquables, de buts de promenades plus variées, des aspects plus riants et plus sauvages.

L'histoire de *Spa* remonte à une certaine ancienneté. Les eaux étaient connues et fréquentées il y a plusieurs siècles; mais les établissements actuels et l'existence des jeux ne datent guère que du commencement du siècle dernier.

La question de la moralité des villes de jeux, au point de vue gouvernemental, a divisé profondément les écrivains et les penseurs. Les anciens évêques de Liége se rangèrent sans nul doute du côté de ceux qui prétendent qu'il vaut mieux creuser un lit régulier au torrent des passions humaines, que de leur opposer une digue, contre laquelle elles ne luttèrent jamais sans danger pour tout ce qui les entoure. C'était à leur compte que s'exploitait le privilége des jeux de Spa. Les habitants de cette ville avaient élevé, les uns en société, les autres séparément, des établissements ou redoutes

qui payaient une redevance fixe ou des tantièmes au trésorier du prélat, et se faisaient d'ailleurs une certaine concurrence. On en comptait trois au moment de la révolution : la Redoute, le Vauxhall et le Salon Levoz. Plus tard, ces trois établissements se sont réunis dans un seul intérêt, et les parts de propriété représentées par chacun d'eux, réduites à un même nominateur, ont constitué l'association d'aujourd'hui. Les actions, subdivisées à l'infini, sont réparties en un très-grand nombre de mains dans la localité même, et il y a toujours des porteurs de titres qui s'inquiètent vivement de la prospérité ou de la *déveine du trente* ou de la roulette, qui bon an mal an leur donne pour leur part quelque chose comme 20 ou 25 francs de revenus. Il est vrai qu'il y a aussi de gros intéressés : on cite des capitalistes de Paris, et des banquiers d'Aix-la-Chapelle au nombre de ces derniers.

La Redoute est certainement le siége principal, le véritable *Kursaal* du Spa d'aujourd'hui. Ce vaste bâtiment, construit dans le style Louis XV, avec un escalier monumental, est situé au centre même de Spa; deux beaux salons, dont l'un est éclairé sur la rue et sur une cour assez vaste, servent aux réceptions de tous les jours. On y lit les journaux de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique, et les brochures en vogue.

Tous les soirs, dans le fort de la saison, on se réunit en outre dans le grand salon à l'ouest de la Redoute, salon qui tient à la salle de spectacle, et qui se relie à cette salle au moyen d'un raccord de décorations très-ingénieux. Le grand salon de Spa est d'un beau style, et la salle de spectacle, quoique fort petite, ne manque pas d'un certain caractère de majesté. De grandes cariatides supportent les trois rangs de loges. En général, on trouve à Spa un spectacle assez médiocre. Les concerts y valent beaucoup mieux que l'opéra-comique et la comédie.

Les plus brillants concerts se donnent d'ordinaire du 15 août au 5 septembre, à l'époque des courses de Spa. Ces courses, pour lesquelles le gouvernement belge, la province de Liége et la ville de Spa ont fondé des prix, sont généralement brillantes. Elles se terminent, et c'en est la petite pièce, par une joute entre les bidets du pays. Les bidets de Spa sont d'ailleurs des animaux fort intéressants. Ce sont des chevaux de race ardennaise, de taille médiocre, à l'encolure un peu épaisse, et à la tête lourde; mais ils ont une qualité inappréciable dans ce pays accidenté, ils ont en général le pied sûr comme les mulets des Pyrénées, et sont à peu près infatigables. Ces chevaux sont loués ssez bon marché dans les temps ordinaires; on les prend à la tâche ou à la journée; mais dans le moment des fêtes, ils se louent au poids de l'or; et on pourrait presque, avec le prix de ces riches journées de cette période heureuse pour Spa, acheter l'animal lui-même out bridé et sellé. Il est vrai que ce n'est pas du côté de l'enharnachement que nous recommanderons ces dignes céphales, dont les propriétaires stationnent tout le jour sur les places et dans les rues, en offrant leur marchandise aux touristes. Les résidents de Spa ont presque tous des chevaux au mois, car les promenades à pied sont à peu près inconnues dans la localité.

Vue générale de Spa.

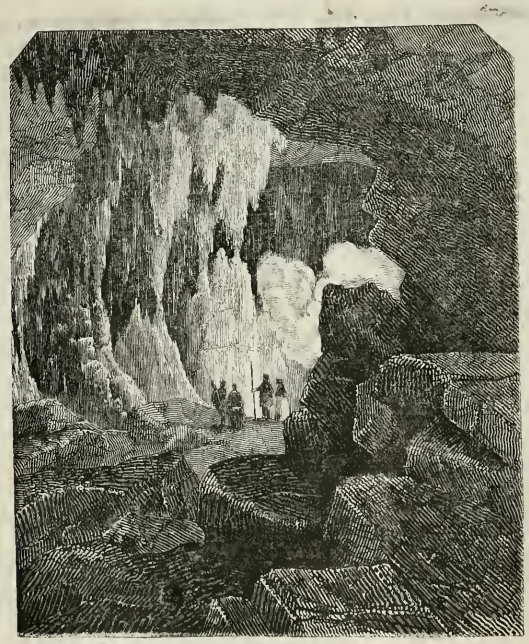

Spa. — La grotte de Remouchamp.

Spa. — Promenade de Sept-Heures.

Toutefois, on peut faire sans trop de fatigue, et sans monture, ce qu'on appelle à Spa le tour des fontaines, promenade obligée pour quiconque traverse cette ville, en y faisant une pause de quelques heures. Le tour des fontaines comprend une visite à la Géronstère, à la Sauvenière et au Tonnelet; le tour des fontaines est l'affaire de deux heures et demie pour les piétons les moins ingambes.

Une route accidentée et assez bien pourvue d'ombre conduit de Spa à la Géronstère, qu'entoure un parc délicieux dessiné dans la forêt même. Des arbres séculaires couvrent la source et la maison du gardien qui l'avoisine. On peut, à certains jours, trouver chez ce garde un déjeuner confortable, mais il faut s'y prendre d'avance. L'eau, assez chargée en principes sulfureux, de la Géronstère, forme une agréable boisson si on la mêle aux petits vins blancs de la Moselle. De la Géronstère, on va en ligne droite à la Sauvenière par une belle avenue qui traverse un taillis sous futaie. La course est d'une petite demi-heure. La Sauvenière, située sur la

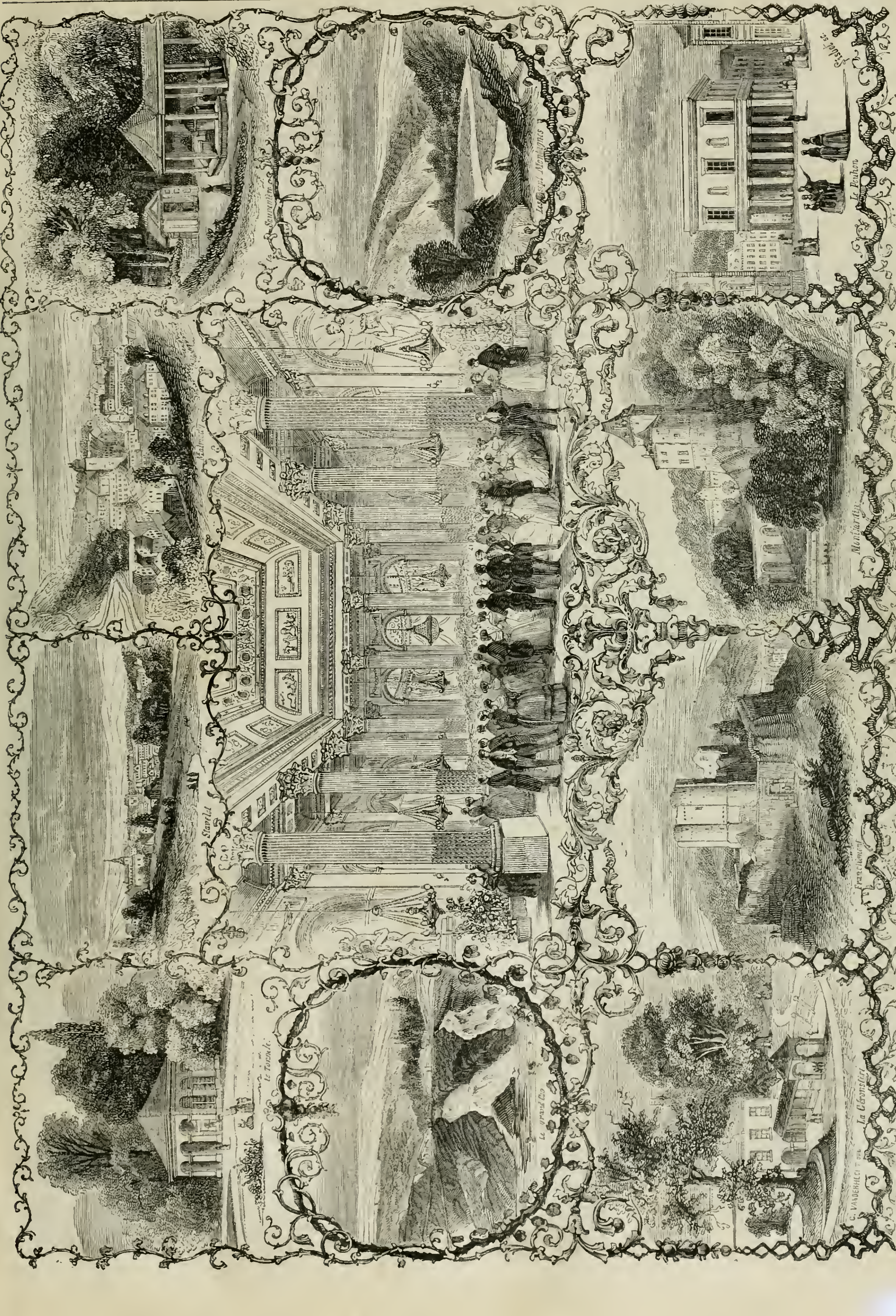

Vues du grand salon de la Redoute, des Sources et des environs de Spa.

route même qui conduit de Spa à Malmedy (Prusse) et à Stavelot, contient deux sources purement ferrugineuses, et d'un goût excellent. Sur une des pierres qui forment le dallage intérieur, on voit en creux l'empreinte grossière d'un pied d'homme. C'est, dit-on, le pied de saint Remacle, patron d'une des églises de Verviers. Il suffit aux femmes stériles, dit une tradition ardennaise, de se placer dans la *trace* de saint Remacle, en buvant l'eau de la Sauvenière, pour voir cesser leur état de stérilité. Le Groorbeck, une des deux sources de la Sauvenière, est plus particulièrement renommé pour sa vertu, en circonstance pareille.

Auprès de la Sauvenière, on visite ordinairement la promenade d'Orléans, tracée des propres mains du roi actuel des Français, qui, peu d'années avant la révolution, était venu à Spa avec sa mère. Madame la duchesse d'Orléans avant gardé un affectueux souvenir aux eaux de la Sauvenière, et elle avait fait élever dans la promenade tracée par ses enfants un monument de sa gratitude. Ce monument, détruit au moment de la révolution, a été rétabli, li y a peu d'années, aux frais et par les soins pieux du roi Louis-Philippe.

Sous la promenade d'Orléans on suit par mille détours, en s'enfonçant dans un vallon ombreux, un ruisseau qui reçoit les eaux ferrugineuses de la Sauvenière, et qui forme mille petits bassins, et mille cascades sur des roches de pudding, et sur des fragments de marbre aux mille couleurs. Une route est tracée pour les piétons sur les bords sauvages de ce torrent en miniature, qu'on passe à diverses reprises sur des ponts en bois, jetés là comme par la nature elle même. L'un de ces ponts est le pont Pauline; un autre s'appelle le pont Edouard, du nom de M. E. Davelouis, l'intelligent et habile directeur de la Redoute de Spa.

De la Sauvenière au Tonnelet, la route descend par une pente continue. On laisse à droite, en quittant la Sauvenière, l'hippodrome, où ont lieu les courses de juillet, situé dans une plaine sur les fagnes ou fanges, à gauche de la route de Malmedy. Quand on a dépassé le Tonnelet, petit édifice sans conséquence, on se trouve en face du beau haras de M. le comte Robert de Cornelissen, qui en outre est aujourd'hui propriétaire de ce qu'on appelait autrefois le château de Spa, et d'une usine qui a appartenu à feu Cockerill.

Malmedy et Stavelot, que sépare la frontière belgo-prussienne, offrent aux habitants de Spa des buts de promenade qui ne sont pas sans intérêt. Non loin de Stavelot, on va visiter la cascade du Grand-Coo, formée par la chute de la Salm, qui se réunit à l'Emblève dans une vallée des plus pittoresques, où l'œil voit les deux rivières presque parallèlement l'une à l'autre avant de se réunir, celle-ci plus élevée que ce le-là de 15 à 20 mètres. De malheureuses femmes guettent toujours à la cascade l'arrivée des voyageurs, pour leur donner le spectacle de chiens qu'on jette dans les flots bouillonnants de la petite cataracte, et qui, ballottés de roche en roche, atteignent enfin le plan inférieur. De temps en temps une de ces pauvres bêtes trouve la mort dans ce périlleux exercice, qui, en tout cas, n'est accepté par elles qu'avec une répugnance extrême.

L'Emblève, qui se grossit à Coo des eaux de la Salm, traverse, deux ou trois lieues plus bas, le village de Remonchamp, célèbre par ses grottes, où des stalagmites de tout genre présentent aux yeux les formes les plus bizarres et les plus variées. On ne visite pas les grottes de Remonchamp sans danger pour la symétrie de la toilette : aussi loue-t-on dans une auberge voisine des blouses *ad hoc*, en même temps qu'on s'y munit d'une torche de suif, indispensable dans les sentiers inégaux et glissants qu'on doit parcourir ; des cours d'eau souterrains traversent avec un certain bruit l'intérieur des grottes. Quand une compagnie nombreuse les parcourt, les guides y allument sur certains points des feux de menu bois qui illuminent de la façon la plus pittoresque les formes fantastiques qui descendent du plafond des voûtes jusqu'au sol, où elles semblent avoir poussé racine.

De Remonchamp à Spa, on fut route à travers de vastes et arides bruyères, qui donnent une idée assez complète de l'état d'une grande partie des Ardennes belges.

La saison de Spa commence vers le milieu de mai, pour finir avec le mois d'octobre. L'inauguration de 1847 a eu lieu le 16 mai. La foule était déjà nombreuse ; un certain nombre de familles anglaises ont déjà loué des habitations privées, et les hôtels se sont couverts pour recevoir des amateurs belges, des touristes parisiens, empressés de saluer, hors de France, les premiers rayons du soleil d'été, et surtout des Allemands, que le chemin de fer du Nord appelle en foule sur la route de Paris, et qui font à Spa la première étape.

Les pèlerinages au Pouhon sont les premiers que l'on lasse, et il y aurait dommage de s'en priver, les eaux du Pouhon coulant à deux pas de la Redoute. Elles avaient si fort charmé Pierre le Grand, qui fit à Spa un séjour de quelques semaines, qu'il leur voua un monument, formé d'une colonne de d'un style un peu sauvage peut-être, mais qui n'en rappelle que mieux son origine.

De Pouhon on va à la promenade de Sept-Heures, qui, pendant les beaux jours, est régulièrement illuminée à la tombée de la nuit, et qui devient une sorte de boulevard de Gand, auquel ne manque pas son concert Musard, car une orchestra le est occupée chaque soir par ce qu'on appelle l'*harmonie* de Spa, orchestre d'amateurs heureusement composé et habilement dirigé.

Spa possède une école de peinture, qu'il ne faut point rendre responsable des dessins d'assez mauvais goût qui *illustrent* le plus souvent les boîtes et autres menus ouvrages en bois verni et peint dont Spa fait un grand commerce. Il y a d'ailleurs parmi ces petits ouvrages de véritables chefs-d'œuvre d'exécution ; et s'ils sont plus rares qu'on ne le voudrait, il faut s'en prendre à la nécessité du bon marché, qui est une condition indispensable du débit pour les boîtes de Spa, comme pour à peu près tout ce qui se vend aux amateurs de notre époque démesurément bourgeoise.

L'Artillerie et la Civilisation.

Il nous est tombé sous la main, il y a quelques mois, un livre auquel nous ne supposions, au premier aspect, qu'un intérêt tout spécial (1). En parcourant rapidement ces feuilles hérissées de notes et de citations qui ont exigé la connaissance de toutes les langues de l'Europe, nous rendions hommage aux laborieuses recherches et à la vaste érudition que révèle cet ouvrage. Nous honorions surtout dans son auteur ce caractère noble et résigné d'un homme qui, né sur les marches du plus beau trône de la terre, puis tombe dans un abîme d'adversité, a su trouver dans de graves études la consolation des fautes de la fortune, et la plus digne expiation des siennes.

Toutefois, nous regrettions que l'auteur n'eût pas fait choix d'un sujet plus conforme aux tendances sociales de notre siècle, et d'un intérêt plus général. Il nous semblait que les méditations du penseur allaient mieux à la dignité des grandes infortunes que les recherches du savant; car, il faut le dire, nous ne pensions guère que des études sur l'artillerie pussent servir de sujet à de vastes excursions dans le monde des idées.

Mais nous étions dans une grande erreur; et lorsqu'il nous a été donné de lire cet ouvrage avec attention, nous avons été singulièrement surpris de rencontrer sous le titre modeste d'*Etudes sur l'Artillerie* l'une des pages les plus importantes de l'histoire de la civilisation européenne, l'un des sujets les plus neufs et les plus féconds en grands enseignements historiques. Nos lecteurs vont voir sur-le-champ que nous n'exagérons pas la portée de ce livre ; car nous allons leur en exposer les principales idées. Ils pourront ainsi juger par eux-mêmes.

Rappelons d'abord que la force n'est pas seulement la dernière raison des rois et des peuples, mais le but auquel aspirent tous les principes, toutes les doctrines qui cherchent à s'établir dans le monde. Que les idées pénètrent, en effet, dans l'esprit des hommes par les voies lentes mais sûres de la persuasion, ou qu'elles s'imposent par la domination des faits, leur triomphe n'est en réalité que la conquête de la force. Pour qu'elles règnent, il faut qu'elles trônent, toutes resplendissantes de la majesté des lois, et entourées des faisceaux du licteur. Jusque-là, quelles que soient leur moralité, leur légitimité divine, elles ne sont encore que factieuses. La vérité, en un mot, n'est la vérité parmi les hommes qu'autant qu'elle s'est emparée des forces sociales.

Mais où résident les forces sociales? est-ce dans l'assentiment, dans la volonté du plus grand nombre? suffit il, comme se l'imaginent tant de rêveurs politiques, qu'une idée pénètre dans les masses pour qu'elle triomphe, pour qu'elle dispose des forces sociales? L'expérience des siècles prouve qu'il n'en est pas ainsi ; car, de même que dans la mécanique industrielle les machines remplacent avec avantage la force musculaire des hommes et des animaux, de même dans la mécanique sociale la répartition des forces peut être faite de telle sorte qu'elle soit tout à l'avantage du petit nombre et au détriment du plus grand. Qu'importe, par exemple, la considération du nombre dans la juxtaposition des hommes libres et des esclaves de l'antiquité, si par d'habiles dispositions le petit nombre a su se donner la richesse, l'instruction, les armes, l'unité, la discipline, enfin tous les leviers de la force, pour ne laisser aux nombreuses populations d'esclaves que la misère, l'ignorance, l'isolement et la faiblesse?

Ainsi considérées, les forces sociales prennent une place énorme dans les méditations du penseur ; car toute la question pratique des perfectionnements humains consiste à faire passer les idées où sont les forces sociales, ou bien les forces sociales où sont les idées.

Mais la question peut encore se simplifier ; car les forces sociales elles-mêmes se résument nécessairement dans une organisation militaire. L'art de la guerre, les perfectionnements de la stratégie, de la tactique, des machines de guerre, en un mot, les évolutions de la force, jouent donc un rôle immense dans l'histoire du progrès de l'esprit humain ; et c'est sous ce point de vue élevé que l'auteur, à propos des transformations des machines de guerre et de l'artillerie, étudie l'histoire militaire des sociétés européennes.

Transportons-nous au commencement du quatorzième siècle, au temps le plus brillant de la chevalerie. Là nous voyons une caste peu nombreuse en possession du sol et de tous les avantages sociaux, et qui forme à elle seule toute l'organisation militaire du pays. Couvert d'une armure de fer admirablement adaptée au corps, chaque chevalier est une machine de guerre, une forteresse vivante et invulnérable. Entre ces guerriers doués de tous les privilèges de la force et un peuple nu et désarmé, il n'y a pas de lutte possible. Les deux castes sont séparées par un abîme : l'une doit commander, l'autre obéir.

Maintenant, appelez au secours des classes opprimées, avec le grand historien de la civilisation en Europe, toutes les causes qui doivent désorganiser, épuiser, détruire la caste féodale, les croisades, la royauté, le progrès des lumières, l'établissement des communes, etc.; si vous négligez de changer la tactique; si un cavalier bardé de fer reste toujours la plus puissante des machines de guerre; s'il suffit, en un mot, d'une armure de fer pour donner la force, le règne de la chevalerie se continuera; car, à la place des familles éteintes ou ruinées, de nouvelles s'élèveront, et le privilége de la force, pour changer de main, n'en assurera pas moins le triomphe du petit nombre sur le grand.

Mais, à l'avantage de la civilisation, il ne devait pas en être ainsi. Bientôt l'on vit la chevalerie échouer contre les dispositions d'une nouvelle tactique, et, chose curieuse, l'invention des armes à feu n'eut pas l'honneur de cette révolution; car, longtemps avant que l'artillerie pût modifier à son tour la science de la guerre, deux nouvelles tactiques avaient brisé la puissance de ces hommes de fer. Enfin, et ce n'est pas l'un des faits les moins curieux de tous ceux que l'auteur des *Etudes sur l'Artillerie* met en lumière, loin que la chevalerie, comme on le croit communément, ait vu avec peine l'invention de l'artillerie, elle fut au contraire la première à applaudir à ce puissant auxiliaire qui, lui rendit la victoire et prolongea que que temps son existence.

Retraçons rapidement ces curieuses circonstances en suivant pas à pas le remarquable ouvrage que nous analysons.

Vers le milieu du quatorzième siècle, au moment où la chevalerie, à l'apogée de sa puissance, se croyait à jamais invincible, elle fut tout à coup surprise dans son orgueil par les plus éclatants revers. Crécy, Poitiers, Azincourt, ne furent pas seulement de grandes défaites nationales; elles marquent dans l'histoire même de la civilisation; car toute une caste y fut vaincue, toute la chevalerie de l'Europe y fut frappée au cœur. Jusque-là l'infanterie, formée de gens du menu peuple, ne comptait pour rien dans les armées féodales. Quelques hommes d'armes suffisaient pour mettre en déroute des centaines de fantassins; et tel était le mépris des chevaliers pour ces pauvres gens, que parfois, dans leur impatience de charger l'ennemi, ils n'attendaient pas que leur propre infanterie se fût retirée, et leur passaient sur le corps. Mais Crécy vint ouvrir une ère nouvelle aux sociétés européennes. On y vit le spectacle mattendu des plus braves chevaliers du monde vaincus par de simples archers, par des gens du pauvre peuple. Une habile tactique avait enfin trouvé le moyen d'arrêter l'impulsion jusqu'alors irrésistible de ces terribles cavaliers; car une grêle de flèches, en perçant les cuirasses les plus épaisses, en renversant les chevaux et mettant la confusion dans les rangs, faisait alors manquer les charges tout aussi bien qu'aujourd'hui la fusillade. Or, il est clair qu'une telle tactique ne pouvait s'introduire dans l'art de la guerre sans modifier en même temps l'état des rapports sociaux. La noblesse n'avait plus le privilége exclusif du courage et de la victoire; aux yeux des peuples, le prestige de l'ancienne chevalerie commençait à disparaître, la répartition des forces sociales était changée.

Du reste, il est curieux de voir avec quelle intelligence la noblesse française devina les conséquences sociales de la nouvelle tactique. Pour pouvoir résister aux archers anglais, on avait ordonné, vers la fin du quatorzième siècle, qu'à l'exemple de ce qui se pratiquait en Angleterre, le peuple en France s'adonnât exclusivement aux jeux de l'arc et de l'arbalète; et en peu de temps, les archers français y avaient acquis une grande habileté; mais la noblesse s'effraya de voir dans les mains du peuple une arme si dangereuse, et, sur ses vives remontrances, le roi fit cesser ces exercices. Bien différente de l'aristocratie anglaise, qui, déjà désertant les intérêts de la noblesse féodale pour adopter les idées plus élevées du patriciat romain, dressait elle-même ses archers et se mettait à leur tête, la chevalerie française aimait mieux combattre à pied les archers anglais, et se faire infanterie, que de former des archers français avec lesquels elle pourrait avoir un jour à compter dans ses démêlés intérieurs avec le peuple. Elle savait bien que la puissance sociale appartient tôt ou tard à qui possède la force militaire!

Cependant, l'invention des armes à feu ne s'essayait encore que timidement à la domination des champs de bataille. On s'efforçait, il est vrai, de perfectionner l'artillerie et les armes portatives avec d'autant plus d'ardeur que les victoires des archers anglais faisaient mieux apprécier l'importance des armes de jet. Mais, au quinzième siècle, on n'avait encore obtenu des résultats satisfaisants que dans l'artillerie de siége. Quant à l'artillerie de campagne, la difficulté de remuer de lourdes pièces de canon sur le champ de bataille, et l'incertitude du tir, déjouait encore les efforts de la science. Toutefois, il y avait déjà ce résultat des armes à feu, que les archers ne décidaient plus seuls de la victoire. La chevalerie commençait à se relever de ses désastres; et si elle ne formait plus l'unique force des armées, elle était restée du moins, comme grosse cavalerie, l'arme la plus redoutable et la plus propre à décider de la victoire; mais elle avait encore à recevoir de sanglantes leçons.

Jusqu'au quinzième siècle l'infanterie n'avait jamais su résister autrement que par des armes de jet à l'impulsion de la cavalerie, lorsque tout à coup les batailles de Granson, de Morat et de Nancy vinrent révéler une nouvelle tactique digne des temps de la Grèce et de Rome. De pauvres montagnards, dans les luttes de leur indépendance contre leurs seigneurs, avaient retrouvé comme par hasard la terrible phalange macédonienne. Rangée sur un ordre excessivement profond, massée, compacte, hérissée de piques, l'infanterie suisse apparut comme la première puissance du monde, et telle fut longtemps sa réputation, que la Suisse eût pu prétendre aux plus grandes destinées, si son organisation politique eût été à la hauteur de sa constitution militaire. Mais en réalité les Suisses n'étaient que de pauvres soldats, incapables de rien concevoir à la politique des Etats voisins, et assez simples pour vendre leurs services comme de vils mercenaires, quand ils pouvaient prendre en Europe la place d'un grand peuple.

Cependant il faut dire que cette puissance qui, pendant deux siècles, fit tant de bruit dans le monde, ne reposait que sur de causes données, car l'artillerie était déjà redoutable, et les Suisses ne durent leur triomphe qu'au mauvais emploi qu'on en faisait alors. C'est qu'on ignorait encore et les conditions du tir et la nature de ses effets. A Granson, à Morat et à Nancy, où le duc de Bourgogne avait plus de cent bouches à feu, les boulets allaient passer par-dessus la tête des Suisses au lieu de s'enclouer dans ces masses épaisses et d'y porter le carnage et la terreur. Enfin la folle présomption des gentilshommes, toujours impatients de charger, ne permettait jamais d'obtenir les immenses résultats qu'on pouvait attendre d'une artillerie tirant sur des masses compac-

(1) *Études sur l'artillerie*, par le prince Napoléon-Louis. Chez J. Dumaine, rue et passage Dauphine, n. 36. Tome 1, in-4°.

tes. Quoi qu'il en soit, la puissance des gros bataillons de piquiers ne pouvait être durable. L'infanterie massée devait être écrasée dès qu'on saurait se servir de l'artillerie, et ce fut à Marignan que commença la domination de cette arme nouvelle, et avec elle la puissance absolue des princes capables d'entretenir une puissante artillerie.

Ainsi, dans l'espace de deux siècles, de grandes révolutions s'étaient accomplies, aussi bien dans l'ordre social que dans l'art de la guerre. La chevalerie avait été vaincue tour à tour par des archers et par des piquiers, la cavalerie par l'infanterie, la noblesse par le peuple, et la caste patricienne comme la caste plebéienne allait bientôt s'absorber dans la royauté.

Ici nous ne devons pas oublier de mentionner une institution qui contribua puissamment à changer la féodalité française en monarchie pure, et à propos de laquelle l'auteur des *Etudes sur l'Artillerie* rend un hommage bien juste et bien mérité à la mémoire de Charles VII. A ce prince appartient en effet l'honneur d'avoir organisé en France une armée permanente. Jusqu'à lui la force militaire ne se composait que des convocations du ban et de l'arrière-ban (1). En vertu du pacte féodal les vassaux et arrière-vassaux de la couronne devaient servir le roi à leurs frais pendant soixante jours. C'était la part de la noblesse dans les charges publiques et la raison de son affranchissement de tout impôt. Mais Charles VII, en créant les compagnies d'ordonnance, constitua une force publique indépendante du régime des fiefs, et changea par conséquent les rapports féodaux. La noblesse, en s'enrégimentant dans les compagnies du roi, cessa d'être indépendante. A la place d'un simple suzerain elle eut un maître. Cette transformation des seigneurs en soldats rétribués fut, du reste, la plus grande cause de l'impopularité de la noblesse en France; car, dès qu'elle était payée par le roi pour ses services militaires, l'exemption des charges publiques devenait un privilége sans justification, et par conséquent contraire à sa dignité.

Nous avons vu déjà qu'à mesure que l'artillerie se perfectionnait, elle rendait plus périlleux pour l'infanterie l'ordre profond de la tactique suisse, parce qu'un seul boulet lancé au milieu de ces bataillons compactes y causait des ravages épouvantables. Mais, d'un autre côté, il y avait un inconvénient grave à diminuer l'épaisseur des rangs; car l'arme de l'infanterie étant alors l'arc, la pique et l'arquebuse, il fallait entremêler ces différentes armes dans les rangs et leur donner assez de solidité pour résister à la cavalerie. Dans ce double intérêt, de contenir la cavalerie et de diminuer les ravages du canon, on fut donc forcé, pendant le seizième siècle, à diviser les gros bataillons en petites masses compactes, mais isolées; et c'est le caractère qui distingue les armées du temps de Henri IV.

Mais lorsque, vers le milieu du dix-septième siècle, on eut adopté le fusil à baïonnette, réunissant tout à la fois l'arme de jet et de choc, les moyens de l'attaque et de la défense, on put enfin renoncer entièrement à l'ordre profond d'après l'exemple de Gustave-Adolphe, qui le premier commença cette réforme en mettant son infanterie sur six rangs seulement et disposant du surplus de ses troupes en ligne de réserve.

Dès lors toute la tactique est changée comme la société elle-même; la guerre de position et de manœuvres remplace la guerre de choc et de confusion; l'artillerie devient l'arme principale; l'infanterie, la base des armées. Enfin les masses populaires prennent une large part à l'honneur des champs de bataille, et les nobles ne sont plus que des officiers.

Ici, nous n'entrerons pas dans les nombreuses considérations que présente l'auteur, soit sur les perfectionnements des armes à feu, soit sur la modification de la tactique elle-même; car nous n'avons voulu exposer que la partie en quelque sorte philosophique de son travail. Mais cette exposition suffira, nous l'espérons, pour faire comprendre la grandeur et la beauté du sujet.

Quant à la publication de l'ouvrage, qui ne comprend encore qu'une seule livraison, elle s'arrête au règne de Louis XIV, époque où l'expérience de la guerre avait déjà fourni tous les éléments de la tactique moderne, mais où les résultats de l'expérience étaient loin encore d'être convertis en principes. Il reste donc à l'auteur, pour terminer l'histoire de la guerre de campagne, à analyser les deux grandes périodes de Louis XIV et de Napoléon; et l'on comprend tout ce qu'un tel sujet peut offrir d'intérêt. Mais ce qui ne sera pas sans doute moins digne d'exciter la curiosité, c'est la partie de l'ouvrage où l'auteur doit examiner, d'après la logique des progrès passés, quel peut être l'avenir de l'artillerie.

(1) L'auteur des *Etudes sur l'Artillerie* dit que le ban comprenait les possesseurs de fiefs et d'arrière-fiefs, et l'arrière-ban les individus de toutes sortes capables de porter les armes. Cette opinion est, il est vrai, généralement adoptée; car la plupart des historiens comprennent sous le nom de ban la réunion des nobles, et sous celui d'arrière-ban celle des non nobles. Nous pensons cependant que c'est une erreur. Le ban et l'arrière-ban correspondent dans le langage féodal aux fiefs et arrière-fiefs. L'erreur provient de la situation différente des membres de la hiérarchie féodale, selon qu'ils appartenaient aux états domaniaux ou non domaniaux. Dans les premiers, comme par exemple dans l'Ile-de-France, les deux premiers degrés de la hiérarchie féodale se trouvaient confondus en un seul, car le roi y était tout à la fois et suzerain et seigneur de la province. Là, de simples gentilshommes relevaient donc directement du roi tout aussi bien que les ducs de Bourgogne, de Bourbon et d'Auvergne, les comtes de Flandre et de Forez. D'où il suit que dans les provinces domaniales la noblesse formait le ban, et dans les provinces non domaniales l'arrière-ban. L'état de la France, dressé en 1698 par les intendants des provinces, rend d'ailleurs évidente cette distinction, car dans les anciennes provinces domaniales de la couronne la noblesse figure sous le nom de ban, et sous le nom d'arrière-ban dans les autres. Un même gentilhomme, possesseur de plusieurs terres, faisait partie du ban dans l'Ile-de-France et de l'arrière-ban en Bourbonnais.

N'est-ce pas là, en effet, une des questions les plus graves de la civilisation moderne? Car, si nous considérons l'influence énorme que les évolutions de la force ont exercée jusqu'ici sur l'état des sociétés, pouvons-nous douter de leur influence dans l'avenir? Déjà la partie savante de l'armée en est arrivée à se demander si l'artillerie est destinée à dominer de plus en plus les champs de bataille, ou si elle doit céder le pas aux armes portatives.

Dans le premier cas, si par une plus grande mobilité, par des effets plus sûrs et plus terribles, l'artillerie augmente encore sa puissance, que de vastes conséquences peuvent s'entrevoir! Comme cette arme savante et compliquée ne peut appartenir qu'à de riches gouvernements, les petits états disparaissent de plus en plus de la carte politique. La puissance des rois absolus devient plus menaçante. Le monde tend à l'unité de la force; une grande collision européenne peut avoir pour résultat de confondre les diverses nationalités; et les peuples échangent la liberté pour la puissance.

Dans le second cas, au contraire, si les armes portatives viennent à se perfectionner, de telle sorte que, par des portées extraordinaires, la justesse du tir et la rapidité des coups, l'infanterie puisse résister à l'artillerie, toute la tactique moderne se trouve changée. La guerre n'est plus qu'une guerre de tirailleurs. Les gouvernements perdent de leur autorité; les révoltes des peuples deviennent terribles. Enfin les nationalités oppressées se relèvent, et le monde entier peut changer de face.

Nous terminerons ce sujet par une dernière considération. La France est, par tempérament, de toutes les nations de l'Europe, celle qui s'abandonne le plus à l'entraînement des circonstances. Elle se jette avec une égale passion dans toutes les voies que le caprice des événements peut offrir à sa mobile nature, tantôt guerrière, tantôt pacifique; ici passionnée, là sceptique; un jour prudente jusqu'à la circonspection, le lendemain audacieuse jusqu'à la témérité; mais toujours ardente au présent, oublieuse du passé, insouciante de l'avenir. Aussi, pour corriger cette disposition du caractère national, a-t-elle besoin, plus que toute autre, d'avoir dans son sein de ces esprits sérieux que les préoccupations du moment ne peuvent arracher à la considération des besoins éternels de la vie des sociétés. Ces esprits à leur tour peuvent parfois méconnaître les dispositions du temps, du jour de leur mécontente patrie. Mais, quand ils se renferment dans les méditations de la pensée, quand ils consacrent leurs veilles à l'étude de ces intérêts permanents que l'engouement général des choses présentes fait négliger, ils remplissent une mission noble, élevée, digne de la reconnaissance publique; et c'est là l'hommage que nous nous plaisons à rendre à l'auteur des *Etudes sur l'Artillerie*.

F. DE P.

L'homme au pourpoint gris.

Voir pages 167, 186, 202 et 218.

VI (Suite).

LIESSE A MATIGNON!

Pendant qu'on était allé chercher le jeune homme, la voix grondeuse de M. du Plessis s'éleva par degrés jusqu'au ton du reproche. Un page venait de poser sur la table un grand plat de cristal richement ciselé, contenant des pêches, des grenades et des oranges; il tendait d'une main une burette de vermeil au long col, et de l'autre, offrait à la compagnie du vin d'Espagne, comme c'était alors l'usage.

M. du Plessis laissait, planté devant lui, ce jeune homme qui n'était autre que Gaspard de Dendermonde, et parcourait d'un regard lent et sévère tous les détails de son costume, — depuis les aiguillettes qui attachaient ses chausses en velours blanc et flottaient sur ses longues jambes sans mollets, jusqu'aux rubans roses de son pourpoint d'un bleu céleste.

Enfin, les regards du vieux huguenot montèrent jusqu'à la figure candide du pauvre page; et quand ils rencontrèrent ces tire-bouchons d'un blond fade qui tombaient de chaque côté de sa tête, — car Gaspard de Dendermonde, quoiqu'âgé de vingt ans passés, n'avait pas encore de barbe, et pouvait passer pour un adolescent, — l'indignation de M. du Plessis ne connut plus de bornes.

« Dans quel temps vivons-nous? demanda-t-il. Aujourd'hui des jeunes gens sont donc vêtus comme des baladins? Leurs mains, qui devraient être noircies à fourbir des armes, reposent au milieu d'un flot de dentelles; leurs corps, au lieu de la cuirasse, habitent la soie et le velours; des rubans roses flottent sur leurs habits, leurs cheveux ..»

Le pauvre Gaspard, qui tremblait de tous ses membres depuis le commencement de cette virulente apostrophe, ne put en entendre davantage. Au moment où M. du Plessis allait attaquer ses tire-bouchons, il prit la fuite en laissant échapper la burette et les verres, qui se brisèrent en mille pièces sur le parquet.

Tout le monde, excepté M. du Plessis, éclata de rire.

« Ce jeune homme, dit M. de Longueville, qui avait partagé l'hilarité générale, est tils d'un brave gentilhomme de la Flandre française. Je l'ai pris chez moi à la mort de M. le comte de Saint-Pol, mon beau-père, dont il était page. C'est un brave garçon, pas trop éveillé, mais fidèle et honnête. Il est distingué d'une des demoiselles de ma fille, et l'épousera s'il avait quelque fortune. »

M. de Matignon le fils venait d'entrer, et se serrait près de son père en tenant l'oreille basse. Henri lui fit un signe d'intelligence.

« Mon cousin, dit le Béarnais en s'adressant à M. de Longueville, mademoiselle de Longueville est notre proche parente, et nous avons pesé, comme notre devoir nous y oblige, à son établissement. Après avoir cherché autour de nous, dans la jeunesse qui compose notre cour militaire, nous n'avons pas trouvé de nom mieux sonnant que celui de Matignon. L'ancienneté et l'illustration des Goyons sont encore rehaussées par le mérite du chef actuel de la famille, et en donnant cette marque de faveur à l'une des plus notables maisons catholiques, nous voulons récompenser des services récents, et fermer la bouche à ceux qui nous accusent de préférence exclusive pour les protestants nouveaux convertis.

« Lors du mariage, continua le roi, nous ajouterons à l'apport de la mariée le duché d'Estouteville, et le futur sera pourvu de la lieutenance de Normandie avec survivance. Ainsi, mon cousin, votre fille ne s'éloignera pas de vous. Êtes vous content?

— Ah! sire, vous nous comblez, dit M. de Longueville en se jetant à genoux à côté des deux Matignons déjà prosternés aux pieds du roi. C'est vous qui avez sauvé ma fille dans la forêt de Maulevrier.

— Et c'est le roi qui daigne sauver mon fils, ajouta le maréchal. Ah! sire, quelles obligations vous imposez aux Matignons!

— Vous vous trompez, maréchal. Je m'acquitte envers vous.»

Le roi donna l'ordre de lui amener le pauvre page, que les apostrophes de M. du Plessis avaient si fort effarouché.

« Tu casses les vitres, Mornay, dit-il, et je les raccommode. »

Lorsque Gaspard de Dendermonde fut arrivé, et, planté sur une jambe, tourna d'un air embarrassé sa toque entre ses mains, le roi ne put s'empêcher de sourire et de demander tout bas à M. de Longueville comment il se faisait que ce grand garçon fût aimé pour lui-même.

« Au moins ses aptitudes se révèlent de suite, continua Henri à voix basse: voyez ces rubans roses sur un pourpoint bleu céleste; je vois ce qu'il lui faut. »

Et il annonça au jeune homme que, sur la recommandation de M. le duc de Longueville, et pour accélérer la conclusion du mariage différé, il le nommait gentilhomme de sa garde-robe. Il promit en outre de signer au contrat.

« Tu seras des deux noces avec nous, dit Henri à M. du Plessis;» et voyant que cet austère personnage allait s'en défendre : « Et si tu dis un mot, ajouta-t-il, je t'y fais danser! »

Quelque temps après, le maréchal et M. du Boisgelfroy reprenaient leur conférence dans la grande salle du château de Thorigny. Les immenses murailles, couvertes de peintures, témoignaient de l'activité sinon du talent de maître Claude. Le tableau presque entièrement achevé, auquel il mettait la dernière main, est encore visible aujourd'hui, à l'angle droit au fond de la galerie du château de Thorigny. Il représente un festin de noces.

Plusieurs seigneurs en riches costumes, sont assis autour de la table. Au haut bout, est un personnage à la figure avenante. Sa serviette est nouée sous son menton, et il est coiffé d'une couronne royale; c'est notre vieille connaissance le capitaine Laroque. Il tient une coupe richement ciselée, sourit et porte une santé, — sans doute celle d'une jeune fille de la plus grande beauté, qui est assise à sa droite et porte une couronne de duchesse. Tous les convives lèvent leurs coupes par-dessus leurs têtes, un cri s'échappe de leurs poitrines. Ils font raison à un galant toast porté par le président du banquet.

« Ce fut une brillante fête, dit complaisamment le maréchal de Matignon, qui, de la fenêtre de la galerie, regardait les nouveaux mariés se promener dans les somptueux jardins, et disparaître par moments derrière les fontaines jaillissantes, ou dans les charmilles. Vive le roi! qu'il soit à jamais béni pour le bonheur qu'il nous a rendu!

— Cette fête vivra longtemps dans le souvenir de la noblesse de Normandie, ajouta M. du Boisgelfroy.

— Jamais le roi ne fut plus gai que ce jour-là, continua le maréchal. Il parla bien à un de ses voisins, — c'était M. du Plessis, — de son désir d'aller dénouer la jarretière de la mariée, ce qui allongea encore la figure de M. du Plessis; mais il n'en fit rien.

— Ah! c'est un cœur bien chaud encore! dit avec intention M. du Boisgelfroy.

— Vive le roi! répéta M. de Matignon. Avez-vous remarqué, Boisgelfroy, quelle grâce il avait en ouvrant le bal avec mademoiselle de Longueville, et comment il lui dit en nous quittant, avec intention d'être entendu de tous : « Ma belle cousine, que je vous embrasse pour longtemps, car je ne reviendrai probablement jamais en Basse-Normandie! »

— Oui, dit M. du Boisgelfroy, mais Sa Majesté se détourna pour cacher une larme, et c'est cette larme qui a donné un nouvel éclat à votre ancienne devise : *Liesse à Matignon!* »

E. DU MOLAY-BACON.

Projet d'un monument sphéroïde.

Jamais siècle n'eut peut-être une tendance plus marquée que le nôtre à s'émanciper des opinions et des règles transmises par le passé. La philosophie, la politique, les sciences, l'industrie, la littérature, ont manifesté à un haut degré ce besoin d'indépendance. Les beaux arts eux-mêmes se sont précipités dans des voies nouvelles; mais par une étrange anomalie, tandis que la peinture et la sculpture, qui servent à exprimer les formes constantes et inaltérables de la nature animée, obéissent elles-mêmes à ce besoin d'innovation, il semble que l'architecture sente, appelée à donner à des matériaux mortes des formes variables, changeantes à l'infini, ne puisse s'exprimer qu'à l'aide des conceptions antiques, au moyen des arceaux, des architraves et des colonnes; en répétant éternellement, soit les ordres dorique, ionique ou corinthien, soit les fantaisies féeriques de la décoration ogivale épuisées par le moyen âge. Est-on donc condamné à

emprunter inévitablement le modèle d'une église, d'un portique, d'une bourse ou d'un hôpital, à la Rotonde ou au Parthenon, au temple de Thésée ou à celui de Jupiter? L'esprit humain serait-il incapable de nouvelles intentions architectoniques, et les peuples modernes dans les monuments qu'ils élèvent doivent-ils renoncer à inscrire leur pensée dans une forme qui leur soit propre et qui réfléchisse leur personnalité?

C'est sous l'influence de pareilles idées, et dans l'intention de manifester d'une manière saisissante la grandeur de sa destination religieuse, en s'éloignant de toute idée païenne, qu'a été conçu le projet d'une église de forme sphéroïde que nous reproduisons ici. Il est du comte Cesare della Chiesa di Benevello, de Turin, amateur éclairé en même temps que peintre habile, qui a fondé dans cette ville la *Société promotrice des beaux-arts*, à l'instar de la Société des amis des arts de Paris, et qui, dans sa maison, ouverte à tous les étrangers de distinction dans les arts, les sciences et les lettres, consacre un vaste local aux expositions annuelles de cette société. Voici la description de cet édifice d'apparence si étrange : Un vaste globe, tout couvert de métal doré, qui symbolise l'univers, est suspendu en l'air, soutenu par huit chérubins colossaux. Dans les petits intervalles laissés entre eux, et tournés vers les quatre parties de la terre, s'ouvrent les quatre grandes portes et les escaliers qui y conduisent. L'édifice repose sur un ample stylobate, orné dans toute son étendue d'un bas-relief représentant l'histoire de l'humanité depuis son origine jusqu'à sa fin. On monte à ce stylobate par trois escaliers consacrés aux trois vertus théologales. Aux quatre angles du stylobate sont placées les quatre figures en bronze des évangélistes, mobiles sur leurs pivots, afin qu'au moyen des ailes, soit de l'ange qui inspire saint Mathieu, soit des trois animaux sur lesquels sont assis les trois autres évangélistes, ils puissent s'agiter au souffle du vent et animer par leur mouvement l'édifice. — Cette transformation des évangélistes en girouettes, exposées à être orientées au hasard et tout de travers par rapport à l'édifice, ne nous semble pas heureusement imaginée. — Les quatre escaliers donnant accès dans le temple, dont nous avons déjà parlé, sont consacrés aux quatre vertus cardinales. C'est sur le sommet des deux arcs formés par leur entrecroisement que repose le pavé de l'église, au centre duquel est l'autel unique consacré à Dieu. De cet autel une colonne monte jusqu'au centre de l'édifice et supporte un tabernacle en bronze doré qui, au moyen d'un mécanisme facile, peut descendre sur l'autel pour les besoins du culte. L'encens introduit dans la colonne entièrement vide sort par les encensoirs des anges groupés autour de l'image de la Divinité, qu'il enveloppe de son nuage parfumé. Le chœur, pour l'office des prêtres, est disposé autour de l'autel; ils peuvent y arriver des sacristies placées dans l'intérieur du stylobate, et auxquelles on descend par un des quatre escaliers réservé pour cela. Tout le segment inférieur de la sphère jusqu'à la moitié est occupé par des bancs disposés d'une manière concentrique, et qui sont destinés pour le peuple. Un rang de tribunes les couronne. L'hémisphère supérieur représente l'azur étoilé du ciel avec trois rangées d'anges figurés en or, qui le ceignent et représentent les trois principales hiérarchies célestes. Le premier chœur est celui des chérubins, tenant dans ses mains les différents instruments au moyen desquels se produit la céleste harmonie. Au centre est une ouverture destinée à éclairer le temple et fermée avec du verre. C'est là qu'on placera l'œil vigilant de la Providence répandant ses rayons colorés des sept couleurs de l'arc-en-ciel, rappelant ainsi à tous les fidèles les sublimes paroles de la Genèse, les premières prononcées par l'éternelle puissance sur le chaos : *Fiat lux*. Le segment du globe qui reste sous l'autel est réservé pour les orgues. Ils sont disposés de manière à ce que les sons pénètrent dans l'église par quatre ouvertures autour de l'autel. L'organiste peut, à sa volonté, fermer exactement ces quatre ouvertures pratiquées dans les instruments du chœur des chérubins dont nous parlions tout à l'heure, et permet tour à tour à l'exécutant, soit de déchaîner les gémissements de l'abîme, les rugissements désespérés de l'enfer, ou de créer les harmonieux cantiques des bienheureux. Deux ambons ou chaires et deux fonts baptismaux ou deux confessionnaux, dans les intervalles des quatre portes, complètent la distribution intérieure, avec les cloches placées à la hauteur des tribunes au dessus des pilastres vertieaux, formant la continuation des anges massifs qui soutiennent le globe. « Si les choses matérielles et terrestres, dit le comte Benevello, doivent avoir quelque action sur les esprits pour les rappeler aux choses sublimes et incorporelles, il me semble qu'il doit en être ainsi de ce temple suspendu dans l'atmosphère, enrichi de tant de symboles de la foi, de tant d'œuvres colossales de la sculpture... Qu'on ajoute le mystère de cette lumière aux teintes variées inondant le spectacle, les alternatives de ces harmonies tantôt sortant des entrailles de la terre, tantôt ruisselant des hauteurs du ciel, et peut-être ce ne sera pas une erreur de ma part de penser que ce temple pourrait surpasser en majesté et en intensité de sensation l'aspect ordinaire de nos temples, quels qu'ils soient, dans lesquels la vue est interrompue à chaque instant par les colonnes et les pilastres, où la parole sacrée, toujours incertaine et confuse, parvient difficilement à un petit nombre d'auditeurs, et où enfin on ne trouve souvent rien qui rappelle l'idée de la sainteté du lieu, si toutefois l'aspect n'éveille pas des idées qui ne sont rien moins que profanes. »

Il est vrai que la décoration intérieure des églises n'est pas toujours entendue pour la plus grande gloire de Dieu et le parfait recueillement des fidèles; le luxe mondain surtout introduit dans nos églises modernes n'a rien de commun avec les saintes terreurs qu'on devrait ressentir en entrant dans la maison du Seigneur; mais je doute fort que la foule chrétienne pût trouver dans le temple du comte de Benevello l'expression solennelle qu'il semble se promettre. Il a trop compté sur l'effet de sa musique vagabonde, sur la fantasmagorie de sa lumière irisée; mais il n'a pas tenu assez compte de la fragilité humaine. Du haut de ces gradins d'amphithéâtre, on ne peut mieux calculés pour un spectacle, les yeux ne perdraient pas un seul mouvement des officiants, et ils seraient bien plus occupés à les suivre qu'à lire l'office divin. D'ailleurs les spectateurs, placés les uns en face des autres, se serviraient de spectacle à eux-mêmes, et ce ne serait pas un médiocre amusement que ces ondes colorées qui viendraient teindre en rouge, en bleu ou en violet telle ou telle partie de l'assistance. Combien de péchés cela ne ferait-il pas commettre! Obtenez donc d'une jolie femme, et à plus raison d'une laide, que le hasard aura mise dans les rayons verts, qu'elle se livre de cœur à ses dévotions! D'un autre côté cette fragilité humaine dont nous parlions aurait un sujet bien plus sérieux de distraction dans la crainte du danger qui pourrait résulter de la fragilité des anges. Dieu sait ce qu'il en adviendrait de la paroisse et des paroissiens si quelques-uns des huit anges porteurs venaient à se lasser de leur métier de cariatide. Il n'en serait rien sans doute, et je suis tout disposé à croire le comte de Benevello, affirmant que son édifice repose sur les lois les plus solides de la statique. Mais la crainte ne calcule pas juste, et un certain vertige d'inquiétude serait bien excusable à un poste aussi inusité, ressemblant plutôt à un nid d'hirondelles qu'à un édifice destiné à servir de salle de réunion à notre espèce. Si son aspect peu rassurant écartait les gens peureux, la fatigue des longs escaliers éloignerait les gens âgés, les infirmes, les valétudinaires et les asthmatiques, c'est-à-dire ceux qui ont justement le plus besoin d'aller chercher dans un temple des consolations à leur tristesse ou à leurs maux. Les raisons surabondent pour rendre le monument sphéroïde du comte de Benevello inexécutable en tant qu'église. Il ne suffit pas que la stabilité soit réelle dans un édifice, il faut encore qu'elle soit évidente. C'est une des lois, une des beautés de l'architecture qu'on ne saurait sacrifier. Les cathédrales gothiques s'élancent à une hauteur prodigieuse comme une végétation luxuriante; mais quelle que soit la délicatesse extrême de leur feuillage de pierre épanoui dans les airs, leur pavé qu'inonde la foule continue pour ainsi dire celui de la rue. Elle n'y sent pas, comme elle sentirait dans le monument sphéroïde, le vide sous ses pas. — Cette sphère, ainsi portée par des anges, serait parfaitement adaptée au tombeau d'un grand homme; l'absence de forme monumentale connue et l'isolement de la terre seraient des images convenables de la cessation de la vie. Mais c'est là seulement, selon nous, que le projet du comte de Benevello, qui ne manque pas d'une certaine grandeur unie à la simplicité, pourrait trouver sa vraie destination.

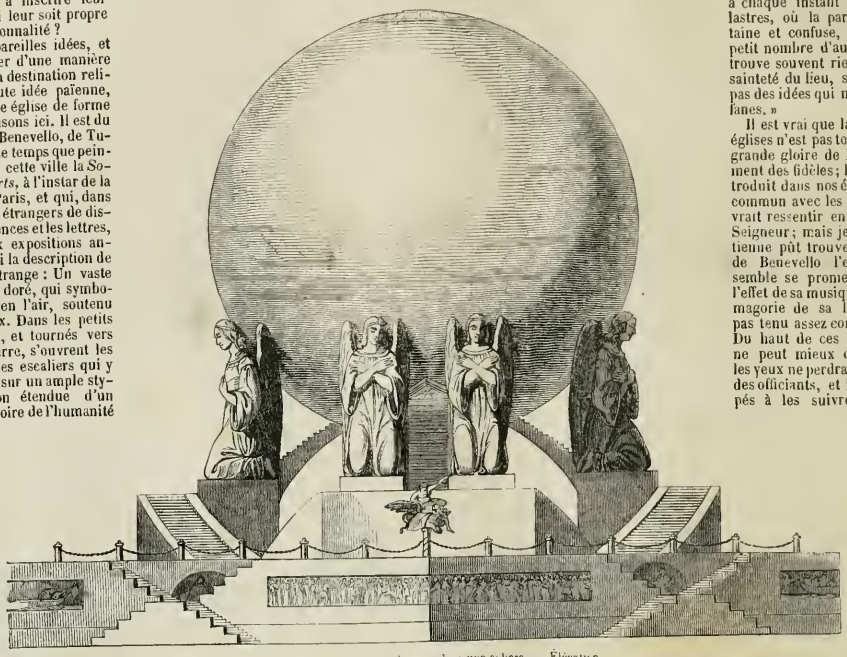

Projet d'un monument religieux dans une sphère. — Élévation.

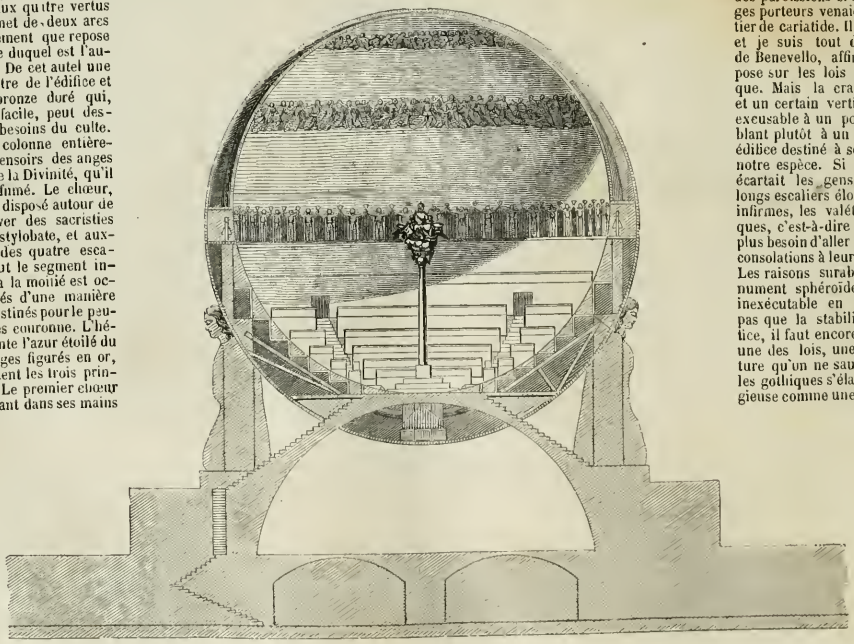

Projet d'un monument religieux dans une sphère. — Coupe.

Les Nombres, caricatures par Cham.

Où l'on est *un*.

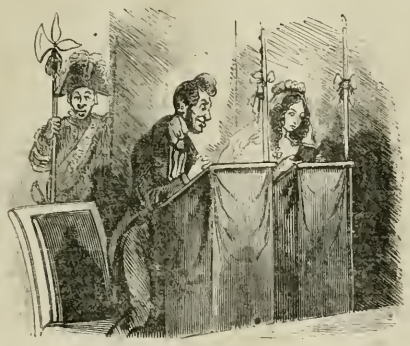

Où l'on est *deux*.

Où l'on est *trois*.

Où l'on est *quatre*.

Où l'on est *cinq*.

Où l'on est *six*.

Où l'on est *sept*.

Où l'on est *huit*.

Où l'on est *neuf*.

Où l'on est *dix*.

Où l'on est *zéro*.

Bulletin bibliographique.

De la propriété des eaux courantes, du droit des riverains, et de la valeur actuelle des concessions féodales; contenant l'exposé complet des institutions seigneurrales et le principe de toutes les solutions de droit qui se rattachent aux lois abolitives de la féodalité; par M. CHAMPIONNIÈRE, avocat. 1 vol. in-8 de 800 pages. — Paris, 1847. *Hingray*. 9 francs.

Ainsi que son titre l'indique, cet ouvrage n'est pas seulement un livre de droit théorique et pratique, c'est aussi un livre d'histoire. Son savant auteur, M. Championnière, ne s'est pas borné à y traiter de la propriété des eaux courantes, du droit des riverains et de la valeur actuelle des concessions féodales; il l'a complété par un exposé complet des institutions seigneuriales, et il y a posé en outre le principe de toutes les solutions droit qui se rattachent aux lois abolitives de la féodalité.

Pour donner une idée de l'importance, de la valeur et de l'intérêt général qu'offre ce remarquable travail, il nous suffira de l'analyser sommairement.

M. Championnière a divisé son ouvrage en trois parties.

La première a pour titre : *Du droit naturel, des législations étrangères et du droit romain*. Elle est fort courte. M. Championnière y prouve d'abord que les théories du droit naturel, soit sous le rapport philosophique, soit sous le rapport physique, n'ont rien de sérieux dans la question des eaux courantes, rien surtout qui résiste à l'existence d'une appropriation réelle, possédant tous les caractères du droit de propriété. Puis, après avoir confirmé les solutions de son examen par l'exposé des lois qui regissent actuellement les divers États de l'Europe en cette matière, il expose quelles conditions la législation romaine faisait aux cours d'eau dans le territoire des provinces, pour faire connaître dans quel état le gouvernement des proconsuls a livré la possession de cette portion du sol à l'administration des rois barbares, et ce que le droit écrit a légué au droit coutumier. Cette étude de la législation romaine lui fournit encore des arguments puissants contre l'erreur des jurisconsultes actuels qui, voulant attribuer à l'État la propriété des eaux courantes, cherchent à rattacher ses prétendus droits aux principes du droit romain.

La deuxième partie, qui forme à elle seule les sept huitièmes de ce gros volume, est intitulée : *Des droits seigneuriaux et des lois abolitives de la féodalité*. « Ce ne sera pas sans surprise, dit-il dans son introduction, qu'on arrivera à se convaincre que, malgré l'assertion contraire de la jurisprudence moderne, jamais les seigneurs n'ont eu sur les petites rivières un droit dérivant de l'autorité publique ; qu'il n'existe ni dans les lois barbares, ni dans les coutumes, ni dans la législation des ordonnances, un seul texte qui leur en suppose la propriété; que la jurisprudence ancienne n'a jamais consacré que des possessions particulières et diverses ; que l'immense majorité des auteurs supposait l'appropriation des riverains; que, depuis la domination romaine jusqu'à la révolution de 1789, une série non interrompue d'actes publics, privés, authentiques et multipliés, montre les cours d'eau dans le commerce et soumis au même droit que les héritages voisins; qu'enfin les lois abolitives de la féodalité n'ont pu trouver à détruire, dans les droits seigneuriaux sur les rivières, que quelques vestiges d'abus tombés en désuétude depuis des siècles, quelques droits de pêche, sans valeur, ou la faculté de disposer des eaux sans maître, comme des terres incultes et vacantes; en un mot, rien dont l'État ait pu s'enrichir et qu'il ait à revendiquer dans l'héritage des seigneurs. Assurement, ces renseignements laisseront peu de doute sur l'effet des lois de 1790 à l'égard des petites rivières, en présence de cette déclaration du législateur : « Qu'il n'a pas entendu dépouiller de leurs possessions les propriétaires légitimes du sol, » et paraîtront décisifs en faveur des riverains dans le procès actuel. Mais cette conséquence, quelque importante qu'elle soit, n'est pas l'objet principal de ces études. L'intelligence et l'explication des droits seigneuriaux en est le véritable but, et la connaissance et l'interprétation des textes coutumiers relatifs aux rivières, le moyen qui doit y conduire. »

Dans la recherche des origines seigneuriales, M. Championnière déclare avoir suivi les maîtres de l'école historique moderne, s'être éclairé de leurs lumières, et devoir à leurs excellents travaux toutes les bases sur lesquelles il s'appuie. Plusieurs des résultats de ses études confirment les systèmes qu'ils ont établis; mais aussi, dans certains points, il a dû s'écarter des doctrines qu'ils ont admises. Ainsi, la persistance de l'élément romain en présence de l'élément barbare, germain ou gaulois, ressort de ses déductions comme des leurs, mais bien autrement grave et importante ; l'institution des justices seigneuriales n'est à ses yeux que la continuation non interrompue de l'administration romaine. Les justiciers des coutumes sont les *judices* du code de Théodose ; les *justitiari* des capitulaires et des chartes des onzième et douzième siècles ; les droits de gîte, les corvées, les censives, les péages, les banalités, les tailles, l'aubenage, la confiscation, abolis en 1789, sous le nom de droits de justice, ce sont les tributs établis par le fisc romain, accrus des abus de sa terrible exaction et de ceux plus terribles encore de la domination qui le remplace, et perçus par celle-ci sous le nom de *justitiæ*; l'homme soumis à la potestas du publicain, c'est le Gaulois vaincu, c'est encore le vaincu des lois barbares; l'homme de poste du droit seigneurial, le roturier affranchi pour la première fois en 1789 des lois de la victoire, imposées par Jules César. A côté des droits de justice, et, selon M. Championnière, contre eux, s'élève l'institution des fiefs, condition de l'association sénioriale, et lien de la bande guerrière, avec ses droits, ses règles, ses obligations; l'hommage, le service militaire, l'investiture, les lods et ventes, les reliefs, les dénombrements, le jeu de fief, la commise et la directe, issus des coutumes germaines, et frappés de mort seulement en 1795.

Ce système sépare profondément les idées de l'ouvrage de M. Championnière de celles des écrits qui avaient été publiés auparavant sur le même sujet. Il rétablit à sa place, c'est-à-dire à celle de principe essentiel et fondamental, la maxime : « Fief et justice n'ont rien de commun. » C'est, dans l'opinion de M. Championnière, pour avoir contesté cette maxime ou pour en avoir méconnu le sens, que les feudistes des derniers siècles n'ont trouvé que confusion et obscurité dans le régime des fiefs et des justices; c'est en la démontrant dans ses causes et dans son application qu'il croit avoir rendu compte de toutes les règles du droit seigneurial, de leur diversité, de leurs variations, des erreurs dont elles ont été l'objet, et du véritable sens qu'il faut leur donner. Toutes les discussions de son livre tendent à cette démonstration. Il a voulu la faire sortir de tous les éléments du droit seigneurial, et, a cet effet, il a parcouru tous les privilèges, toutes les prérogatives, toutes les servitudes qui se rattachaient a ce droit ; il a cherché a prouver qu'il n'est pas un de ces documents qui ne tienne le même langage que le droit des rivières, et ne manifeste hautement, comme lui, la séparation essentielle, originaire et persistante du fief et de la justice

Une fois ce principe admis comme l'entend M. Championnière, tous les autres points sur lesquels il s'écarte des idées généralement reçues sont des conséquences que la logique peut faire apprécier. En partant de ces données nouvelles, on voit nécessairement apparaître sous un jour nouveau l'origine et la nature des juridictions, les rapports du seigneur féodal et du seigneur justicier, soit entre eux, soit avec leurs sujets ou vassaux ; les souffrances et la résistance de ceux-ci, les établissements des communes et les premières rédactions de coutumes, les conquêtes de la monarchie sur le pouvoir seigneurial, etc.. etc.

La troisième partie, intitulée *Des lois actuelles*, n'a guère plus de cinquante pages. Dans ce curieux et important travail historique, dont nous venons de lui emprunter l'analyse sommaire, M. Championnière a prouvé que, sous l'ancien régime, la propriété des petites rivières n'a jamais cessé de faire partie du domaine privé, et que les lois abolitives de la féodalité, loin de l'en faire sortir, l'y ont consolidée. Dans sa troisième partie, il complète la tâche qu'il s'était imposée, en montrant que parmi les lois postérieures aux célèbres décrets du 4 août 1789, il n'en est pas une qui ait enlevé, soit expressément, soit implicitement, la propriété des cours d'eau non navigables au domaine des particuliers. M. Championnière termine en indiquant aux législateurs futurs ce que doivent être sur cette grave matière les lois de l'avenir.

La Vérité sur les Arnauld, complétée à l'aide de leur correspondance inédite, par M. PIERRE VARIN, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Arsenal. 2 vol. in-8. — Paris, 1847.

Au nombre des collections réunies par M. le marquis de Paulmy dans la bibliothèque de l'Arsenal, il en est une dont les catalogues de cet établissement ne révèlent qu'en partie l'existence au public. Cette collection, composée des papiers de la famille Arnauld, renferme des documents de deux espèces. Les uns, relatifs à l'histoire générale, ont été, pour la plupart, distraits de la collection à laquelle ils appartenaient, catalogués, et mis à la disposition des lecteurs; les autres, relatifs à la vie privée des divers membres de cette famille, et même quelques pièces ayant trait à leur vie politique, ont été, par discrétion sans doute, laissés dans des boîtes qui, à la suite de nombreux déplacements, se trouvaient dispersées sur divers points de la bibliothèque M. Pierre Varin, conservateur adjoint de cet établissement, a rassemblé ces boîtes éparses, et, après avoir examiné avec soin les papiers qui y étaient contenus, il s'est ainsi rendu compte à lui même des renseignements que ces papiers offrent sur la famille Arnauld.

La collection dans son ensemble a été formée par les deux membres de cette famille qui ont pris la plus large part aux affaires publiques : Robert Arnauld d'Andilly, conseiller d'État, né en 1589, mort en 1674, et son fils, Simon Arnauld de Pomponne, ambassadeur, puis secrétaire d'État au département des affaires étrangères, né en 1618, mort en 1699. Vers 1644 ou 1646, Robert quitta le monde pour la solitude de Port-Royal, où étaient entrés sa mère, le plus célèbre de ses frères, six de ses sœurs, cinq de ses neveux, trois de ses cousines germaines; où entrèrent deux de ses fils et six de ses filles. Le marquis de Pomponne dut la tenteur et les revers de sa fortune politique à ses liaisons avec Port-Royal. C'est en même temps à la vie privée du père et du fils, aux relations particulières qu'ils eurent l'un et l'autre avec le jansénisme et à leur participation dans les affaires générales, que se rapportent les documents qu'ils ont recueillis.

« La plupart de ces documents, ajoute M. Varin à ces renseignements, proviennent de correspondances, dont la portion non classée comprend les lettres personnelles de ces éminents personnages, et celles que leur adressent les membres de leur famille, leurs amis et les personnes avec lesquelles une communauté d'opinions ou d'affaires les met en contact. Dans cette partie de la collection, c'est Robert, ce sont ses affections, ses projets, son activité qui occupent la plus large place. Son fils, tout en continuant ses recueils, l'a fait avec une circonspection très-louable dans un homme d'État, mais fort regrettable pour notre curiosité. C'est donc principalement à Robert que se rattache l'intérêt de cette correspondance intime, qui est la plus ignorée du public. En étudier le contenu, c'est s'occuper avant tout de Robert et de ses relations avec les siens, sur qui il exerce on ambitionne la plus grande influence. Aussi, après avoir spécialement indiqué les points de sa biographie sur lesquels il nous offre lui-même de nouveaux renseignements, nous ne pourrons guère le perdre de vue, en demandant aux repertoires, dont il est le principal auteur, les faits qui concernent plus particulièrement ses frères, ses fils, ses petits-fils et les femmes de sa famille vouées au cloître. »

Le travail de M. Varin se divise donc en six chapitres, consacrés, le premier, à Robert Arnauld d'Andilly : le deuxième, aux frères d'Arnauld, Henri Arnauld de Trie, abbé de Saint-Nicolas, évêque d'Angers, et Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne; le troisième, à ses fils, Antoine Arnauld d'Andilly, abbé de Chaunes, Simon de Briottes, premier marquis de Pomponne, Henri de Luzancy, Jules de Villeneuve; le quatrième, à ses petits-fils, Nicolas Simon, deuxième et dernier marquis de Pomponne, Henri Charles, abbé de Pomponne, Antoine Joseph, chevalier de Pomponne; le sixième, aux religieuses de la famille Arnauld, la mère Angélique et la mère Agnès, Angélique de Saint-Jean et Charlotte de Pomponne.

Cet ouvrage est, dans son ensemble, hostile au jansénisme et favorable au jésuitisme. Le blâme et l'éloge y sont également passionnés, nous pouvons dire partiaux. M. Pierre Varin a essayé de prouver, contrairement à l'opinion reçue, que, dans l'histoire de la famille Arnauld, le mal l'emportait sur le bien, et de *beaucoup*. Au contraire, dans l'appréciation qu'il a dû faire nécessairement des actes des jésuites, il a obtenu un résultat opposé à celui auquel l'avaient conduit ses recherches sur la famille Arnauld. « Le blâme, cette fois, dit-il, n'a pas eu la plus large part. Ceci encore devait être. On a dit tant de mal des jésuites, et le roman en a tant inventé, que sur leur compte il ne doit plus guère rester d'inconnu que du bien. »

M. Pierre Varin termine ainsi la préface de ce livre, qui n'aurait pas dû être appelé *la Vérité sur les Arnauld* : « Quoique mon but premier soit de compléter la biographie de la famille Arnauld, je me féliciterais si, d'une manière accessoire, mon travail contribuait à transporter dans l'histoire de deux partis fameux les habitudes de l'École, qui interdit si sévèrement toute conclusion *du particulier au général*. Les questions essentielles qui concernent ces partis, celles que je n'ai pu ni voulu aborder, en seraient bien simplifiées. Tous deux avec leurs mérites propres, et non plus avec leurs démérites d'emprunt, se trouveraient face à face dans l'histoire, comme ils se sont rencontrés lorsqu'ils existaient. (Maintenant, nous ne connaissons de l'un qu'un profil lumineux, et de l'autre qu'une noire silhouette.) D'un côté, les esprits pieux pourraient rendre hommage à cette congrégation qui a sauvé de l'hérésie une moitié de l'Europe, et la barbarie une moitié du nouveau monde, et qui, dans l'ancien, en dehors de l'Europe même, a versé, au profit de la civilisation, tout le sang qu'elle a répandu pour l'Évangile. Les esprits amis du progrès intellectuel, tel qu'il s'accomplit aujourd'hui, pourraient, à leur tour, rappeler, sans crainte d'être contredits, que le Jansénisme, partisan du libre examen au dix-septième siècle, comme la Réforme l'avait été au seizième, comme la Philosophie le fut au dix-huitième, est l'une des trois grandes phases de l'émancipation intellectuelle durant les trois derniers siècles, et l'acheminement transitoire d'une négation restreinte à une négation absolue de l'autorité dans les temps modernes. Les premiers comprendraient dans leurs sympathies jusqu'à la république du Paraguay. Les seconds réclameraient, avec Grégoire, la part de Jansénius dans la révolution de 1789. Enfin, parmi les indifférents, tous seraient à même de se prononcer en connaissance de cause, et quelques-uns de se consoler peut-être, en songeant qu'ils peuvent au besoin n'avoir à choisir qu'entre deux républiques. »

Geoffrey Chaucer, poëte anglais du XIVe siècle. Analyses et fragments, par M. H. GOMONT. 1 vol. in-18. 3 fr. 50.

« Notre vieux Chaucer, disait Samuel Taylor Coleridge dans ces spirituelles *Conversations*, recueillies et publiées par son fils, est gai comme il convient à un conteur de bonnes et agréables fables... Quel exemple de l'espèce de joie et de grâce que le bonheur de créer peut verser dans l'âme, à une époque où le poëte n'était encore qu'un valet en livrée bouffonne... Ce vieil écrivain renferme tous les trésors des racines teutoniques; c'est la vraie source de notre langue anglaise. Les latinismes et les gallicismes qui nous inondent ne se trouvent pas dans ses œuvres. Il faut voir quel usage il fait de ses rudes et puissants matériaux. Il avait, lui, des éléments assez grossiers à disposer et à mettre en ordre. Voyez ce qu'ils sont devenus sous sa main. Nos écrivains peuvent faire du style à peu près comme un ramoneur joue de l'orgue de Barbarie. C'est quelque chose de mécanique. Un certain nombre de crans, de pointes et de tuyaux, depuis longtemps mis en œuvre, rendent toujours les mêmes sons. Le public s'en contente... Entre tel roman moderne et la vieille poésie presque saxonne de ce bon Chaucer, il n'y a pas plus d'analogie réelle qu'entre un œuf et une coque. L'un et l'autre vous paraissent absolument semblables : il n'y a qu'une petite différence : l'un est plein et l'autre vide. »

Ce vieux poëte anglais, si peu lu aujourd'hui en Angleterre, est presque inconnu en France. M. H. Gomont a entrepris de nous le faire connaître en traduisant ou en analysant ses principaux ouvrages, et il a fait précéder son travail d'un aperçu sur la formation de la vieille littérature anglaise, et d'une étude biographique et critique sur Chaucer.

M. H. Gomont a divisé en trois classes les divers écrits de Chaucer : 1° les poëmes allégoriques et les songes, fictions bizarres, mais fort à la mode du temps de Chaucer, où l'auteur se représente comme transporté durant son sommeil dans un monde idéal; 2° les contes et les récits non allégoriques; 3° les pièces auxquelles on donnerait aujourd'hui le nom de poésies légères.

Les œuvres complètes de Chaucer forment de quatre-vingts à cent mille vers. M. H. Gomont a dû forcément se contenter de traduire quelques morceaux choisis. Toutefois, comme presque toutes les compositions de Chaucer sont au moins curieuses, il a eu le soin d'indiquer le sujet des ouvrages qu'il laissait de côté, et il en a fait souvent une courte appréciation.

L'auteur de cette intéressante publication mérite d'autant plus de remerciments et d'éloges pour l'avoir entreprise, qu'il ne pouvait en espérer qu'un honorable succès d'estime. Ce succès ne lui manquera certainement pas. Quant à nous, nous ne saurions trop le féliciter d'avoir su prouver qu'il y a encore en France des esprits assez distingués et assez dégagés des préoccupations matérielles de ce siècle pour aimer et cultiver la véritable littérature.

Nouvelle Revue encyclopédique, publiée par MM. FIRMIN DIDOT frères. — 30 fr. par an.

Nous recevons le quatrième numéro de la deuxième année de la *Nouvelle Revue encyclopédique*, publiée chez MM. Firmin Didot, sous la direction de MM. Noël Desvergers et Jean Yanoski. Cette revue, que nous avons déjà recommandée plusieurs fois à nos abonnés de la France et de l'étranger, a pour but de faire connaître et d'apprécier, mois par mois, le mouvement scientifique et littéraire du monde entier. Chaque numéro contient de longs articles analytiques et critiques sur les ouvrages les plus importants qui paraissent, soit en France, soit à l'étranger, des mélanges, le compte rendu des Académies et sociétés savantes françaises et étrangères, et un bulletin bibliographique aussi complet que possible. L'activité, l'érudition et le goût de ses directeurs, l'heureux choix des écrivains qui y collaborent, la régularité de la publication, l'importance et l'intérêt des matières qu'elle traite, ont valu à la *Nouvelle Revue encyclopédique* un succès qui s'accroît chaque jour, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Espagne, comme en France. Dans le premier trimestre de cette année, elle a rendu un compte détaillé de plus de soixante-dix ouvrages nouveaux. Le numéro que nous avons sous les yeux contient quinze analyses critiques. Sur ce nombre total, les sciences en comptent trois; les sciences morales et politiques, quatre ; la littérature du moyen âge, deux ; la littérature moderne, trois, et l'histoire, trois.

ALBUM DE L'ILE BOURBON.

Un de nos collaborateurs, M. Adolphe d'Hastrel, dont le crayon si souple et si vrai a esquissé un si grand nombre de croquis dans toutes les parties du monde, publie en ce moment un magnifique album consacré à l'île Bourbon. Cet album in folio se composera de trente-six dessins imprimés à deux teintes et d'un texte explicatif. Il coûtera 50 francs. La première livraison vient de paraître. Elle contient douze grandes lithographies de MM. Adolphe d'Hastrel et Clerget. Ces douze lithographies donnent la plus haute idée du talent varié de M. d'Hastrel, qui des-ine et reproduit avec un égal bonheur les grandes vues d'ensemble et les petites vues de détail, un arbre curieux et une forêt vierge, une ville entière assise au bord de la mer, au pied d'une chaîne de montagnes, ou un groupe de négresses occupées à divers travaux domestiques. Nous reviendrons sur cette importante publication dès qu'elle sera terminée. M. d'Hastrel se propose de nous faire connaître ainsi toutes nos colonies. Il annonce déjà un second album, qui aura pour titre *l'île de Gorée* (Sénégal), et qui contiendra dix dessins de sites et scènes de mœurs.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE, ET HONORÉE DU CONCOURS DE PAIRS DE FRANCE, DE DÉPUTÉS ET DE NOTABILITÉS AGRICOLES

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 francs.

La moitié du capital (10 millions) est seulement appelée (article 10 de l'acte de Société), 50 francs par action. Les Actions sont payables de mois en mois par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0 par an, payables par semestre. — LE CAPITAL EST GARANTI PAR LES TERRAINS ACQUIS. Les fonds seront déposés à la BANQUE DE FRANCE.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. le lieutenant général comte de Schramm, pair de France, conseiller d'Etat, grand-croix de la Légion d'honneur, PRÉSIDENT;
le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, gouverneur général de l'Algérie, député, grand-croix de la Légion d'honneur;
le lieutenant général baron Achard, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur;
le marquis de Rostaing, chev. de la Légion d'honneur;
Mathon de Fougères, député de la Loire;
le marquis d'Elbée, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur;
MM. le comte de Lantlay, anc. préfet de la Corse, anc. consul à Jérusalem, consul de France à Brême, officier de la Légion d'honneur;
le vicomte Moléon, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur, et de plusieurs ordres étrangers.
Leduc, avocat;
Elizée Lefèvre, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse*;
le comte de Regnault de la Soudière, ancien receveur des finances;
Lenoir, négociant-armateur, vice-président des Sociétés anonymes la Sécurité et maritime et incendie;
Dubuc, propriétaire, colon-agriculteur;
MM. Latour-Dumoulin, publiciste;

CONSEIL D'AGRICULTURE.

MM. Elizée Lefèvre, rédacteur du bulletin agricole de *la Presse*;
Verdier, propriétaire, agriculteur;
le vicomte de Noguès, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, agriculteur;
L'Ancient, propriétaire, agriculteur;

CONSEIL D'ART ET DE TRAVAUX.

MM. De Moléon, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers;
MM. Pareto, ingénieur civil, auteur du Manuel des irrigations;
Lukerbauer, chargé des travaux hydrauliques et géométriques;

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. Berryer, avocat, membre de la chambre des députés;
Royer-Collard, doyen de la Faculté de droit de Paris;
Fould, notaire;
Delacourtie, avoué à la cour royale;
Moulinfarine, avoué de première instance;
Darmont, agréé près le tribunal de commerce de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Agent de change de la Compagnie : M. BOILEAU. — Aussitôt sa constitution, la Société fera les démarches nécessaires pour se former en société anonyme.

NOTA. — MM. les Propriétaires de Landes, Pâtis, Marais, Terres incultes, etc., qui voudraient céder ces propriétés à la Compagnie, peuvent lui adresser leurs offres, en indiquant le prix de l'hectare, la nature et la position du sol, etc.

On SOUSCRIT les Actions au siége de la Société, RUE DE LA MADELEINE, 51. — Pour la Province, envoyer *franco* les demandes avec engagement par écrit, et le premier cinquième en un bon sur la poste ou un mandat à vue sur Paris.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Châteaubriand illustré.

Illustrer Châteaubriand, traduire par le crayon et le burin ces grandes scènes, ces pensées sublimes enfantées par le poëte, c'était là une belle, mais audacieuse entreprise, devant laquelle plus d'un éditeur capable avait reculé, à cette époque où l'on illustre tout, même ce qui mérite le moins de l'être.

C'est qu'il y avait une difficulté minutieuse à vaincre : il ne s'agissait plus de jeter çà et là dans les œuvres de l'écrivain des scènes de fantaisie conçues de diverses manières, exécutées avec plus ou moins de bonheur ; il fallait des artistes qui se sentissent assez forts pour prendre en quelque sorte cette grande gloire corps à corps, qui comprissent le poëte, dont l'imagination fût large et flexible et dont le cœur battît en quelque sorte à l'unisson de celui du chantre des Martyrs. Tout cela s'est trouvé.

Il y avait parmi les artistes parisiens un dessinateur G. Staal, qui, depuis longues années, faisait sa nourriture spirituelle des livres de Châteaubriand; souvent, quand le génie du poëte s'était fait sentir dans toute son intensité, il avait saisi son crayon, et, sous l'impression de ces belles et grandes pages, le dessinateur avait tenté de se mettre à la hauteur de l'écrivain. Ces sujets étaient son bien le plus intime; il passait au milieu d'eux ses plus douces heures; mais, comme le roi Candaule, il en vint à désirer qu'un autre que lui pût admirer son idole : un éditeur, G. de Conet, fut initié à ce culte, et pour livrer au monde intellectuel ces belles choses trop longtemps ignorées, il appela à son aide un autre artiste digne de s'associer au premier; alors les vignettes sortirent des cartons du dessinateur poëte, et Ch. Geoffroy, ce poëte graveur, en reproduisit les beautés par le burin.

Et maintenant nous sommes sobre d'appréciations ; quinze livraisons ont paru ; elles sont dans toutes les mains, et il n'y a qu'une voix sur le mérite de l'œuvre artistique. Le dessinateur et le graveur ne font qu'un ; le sentiment, la pensée intime de l'un, se révèlent chez l'autre. Voyez, par exemple, Eudore et Cymodocée, dans les diverses péripéties de ce sublime poëme, les *Martyrs* ; il n'y a là qu'une âme, qu'un cerveau, qu'une pensée, tant est complète la fusion intellectuelle des deux artistes. Comme toutes les lignes de ces figures sont pures! et comme l'expression en est poétique et bien sentie! Ces vierges, ces vieillards vivent, on sent enthousiasme les anime; nous le proclamons aussi haut que possible, avec toute la puissance de conviction qui est en nous : Les illustrations de cette édition de Châteaubriand sont tout à fait hors ligne; ce n'est pas là la parole d'un optimiste, c'est tout simplement du vrai.

Cet accord de l'art et de l'industrie est chose heureuse pour l'un et pour l'autre; il ouvre à l'art une carrière nouvelle qui peut être à la fois glorieuse et productive; une suite des vignettes émanant du même artiste pourra désormais être une œuvre capitale et suffisante pour faire à son auteur une grande réputation. Cela ne saurait être douteux pour quiconque a vu les sujets inspirés au dessinateur par le *Génie du christianisme* et *les Martyrs*, et reproduits avec tant de sentiment et de verve par le graveur. D'un autre côté, l'appui de l'art ne saurait être stérile pour la haute librairie, dont il relève la dignité : nous verrons surgir, sous cette influence, de belles éditions des œuvres de nos grands écrivains; les bibliothèques se renouveleront; pour la librairie, cette nouvelle ère de prospérité commence.

Attacher son nom comme éditeur à une telle publication n'était pourtant pas un honneur sans péril; maintenant le péril est passé, le succès du Châteaubriand illustré est un fait accompli, et bientôt il n'y aura pas un homme de quelque valeur intellectuelle, qui ne possède les vignettes de Staal, gravées par Geoffroy. Nous rappelons à dessein ces deux noms, car c'est uniquement de ces traducteurs du grand poëte qu'il s'agit ici : pour Châteaubriand, la postérité a commencé ; on s'incline devant sa gloire ; mais il convient de donner tout le retentissement possible au nom des hommes qui ont su se faire les interprètes de ce génie supérieur. C'est un devoir que nous remplissons en répétant que jamais, jusqu'ici, la vignette n'était arrivée jusqu'à cette perfection, et nous ne parlons pas seulement de celles qui accompagnent les vingt premières livraisons, mais encore de toutes celles qui doivent les suivre, et dont la plupart nous ont été communiquées.

Enfin, il y a, dès à présent, un Châteaubriand illustré; il est et il restera comme un monument de notre époque, trop souvent calomniée; comme une preuve, on pourrait dire, *ironique*, du sentiment artistique de notre temps; comme une protestation permanente contre les déclamations intéressées de ces misanthropes qui nous accusent de sacrifier l'esprit à la matière, le sentiment qui vivifie à la froide raison qui trop souvent dessèche le cœur.

Le succès de cette tentative est une chose heureuse pour tous les encouragements de toutes sortes ne peuvent donc manquer à son auteur.

Cette belle édition, complète maintenant, formera environ 200 livraisons à 50 c., qui paraîtront le jeudi de chaque semaine chez Gabriel de Conet, éditeur, rue des Beaux-Arts, 6.

Avis aux Voyageurs.

Au moment où une foule de Parisiens songent à partir pour Bade, pour Homburg ou pour les Pyrénées, nous leur rappelons que, n'importe la route qu'ils se proposent de prendre, ils doivent préalablement passer rue des Fossés-Montmartre, et s'arrêter au numéro 4, dans les magasins de MM. RATTIER et GUIBAL. Les touristes trouveront là le choix le plus réellement complet de tous les articles indispensables en voyage : manteaux imperméables, coussins à air, bonnets de bain, bouteilles de chasse, ceintures de sauvetage ou de natation. Bref, chez MM. RATTIER et GUIBAL, le cosmétique a bien prouvé qu'il était parfaitement élastique, car il y a pris toutes les formes. Nous ne saurions vous dire en quel ustensile, en quel appareil il ne s'est pas métamorphosé!

Tous les produits portent l'estampille de cette maison, et se vendent avec garantie.

Glacières parisiennes,

boulevard Poissonnière, 12.

Tout le monde, en passant sur le boulevard, peut entrer à ce magasin, et s'assurer comme nous des avantages que présente cet ingénieux procédé pour faire, en quelques minutes, de la glace, des sorbets, et frapper le champagne. L'opération est facile, prompte, économique, et sans le moindre inconvénient pour la santé. Ce petit meuble, préférable à tous les essais tentés jusqu'à ce jour, nous semble indispensable aux familles, soit pour la table, soit pour les malades qui réclament l'emploi immédiat de la glace. Les *Glacières parisiennes* ont l'approbation de M. Orfila, qui les a fait expérimenter à son cours public de l'Ecole de médecine.

Le prix des appareils, dont il a été vendu un grand nombre l'été dernier, est de 18, 38 et 55 fr., selon la dimension. Expérience publique tous les jours de deux à trois heures.

Bains de Homburg,

près de Francfort-sur-le-Mein.

La ville de Homburg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels, d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possibles.

LE CASINO, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Homburg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Rien ne manque à ce magnifique établissement, où l'on trouve : salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie; salon pour la lecture de tous les journaux anglais, français, etc.; vaste salle à manger, avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures; restaurant où l'on dîne à la carte; café divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulette, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en été comme en hiver, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de vingt-huit membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se fait entendre trois fois par jour, le matin aux sources, l'après-dînée dans les beaux jardins du Casino, et le soir dans la grande salle de bal.

Les concerts, les bals et les fêtes de toute espèce se succèdent sans interruption.

On se rend de Paris à Homburg par trois routes différentes.

PREMIÈRE ROUTE, PAR CHEMIN DE FER ET BATEAU A VAPEUR, EN 36 HEURES.

10 h. de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4 de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h. de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
14 h. de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort-sur-le-Mein à Hombourg, par omnibus.

36 h. de Paris à Hombourg

DEUXIÈME ROUTE, PAR METZ, MAYENCE ET FRANCFORT, EN 42 HEURES 1/4.

40 h. de Paris à Mayence, par malle-poste.
1 h. de Mayence à Francfort-sur-le-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

42 h. de Paris à Hombourg.

TROISIÈME ROUTE, PAR STRASBOURG ET FRANCFORT, EN 45 HEURES 1/4.

36 h. de Paris à Strasbourg, par malle-poste.
8 h. de Strasbourg à Francfort, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort à Hombourg, par omnibus.

45 h. 1/4 de Paris à Hombourg.

Poudre de Seltz gazeuse

de M. FONTENAY, rue Rambuteau, 23, pour faire à l'instant une bouteille d'eau de Seltz, à 5 c.

Nous accueillons volontiers dans notre revue la poudre de M. Fontenay, garantie par une société de médecins distingués, et qui se recommande d'ailleurs par une consommation toujours croissante.

La suite au prochain numéro.

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DÉSIRENT ACQUÉRIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquérir ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1er septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1er mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1er septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit :

Chaque numéro	75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert. gravé	16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale	21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1er mars 1847	128 fr.
Les huit volumes reliés	168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de payement à ceux dont les demandes comprendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit :

1 effet de 52 fr.	à 4 mois pour	2 volumes	brochés.	
1 . . . . . 42 »	à 3	2 »	reliés.	
1 . . . . . 48 »	à 6	3 »	brochés.	
1 . . . . . 52 »	à 4 mois et 1 de 31 fr.	à 5 mois pour	5 volumes	reliés.
2 . . . . . 52 »	chacun à 4 et 8 mois.	»	4 »	brochés.
2 . . . . . 42 »	. . . . à 4 et 8 »	»	4 »	reliés.
2 . . . . . 40 »	. . . . à 4 et 8 »	»	5 »	brochés.
3 . . . . . 35 »	. . . . à 3, 6 et 9 »	»	5 »	reliés.
3 . . . . . 32 »	. . . . à 3, 6 et 9 »	»	6 »	brochés.
3 . . . . . 42 »	. . . . à 4, 6 et 9 »	»	6 »	reliés.
1 . . . . . 38 »	et 2 de 37 fr. à 3, 6 et 9 mois	»	7 »	brochés.
3 . . . . . 49 »	. . . . à 3, 6 et 9 »	»	7 »	reliés.
2 . . . . . 45 fr.	et 1 de 42 fr. à 3, 6 et 9 mois pour		8 volumes	brochés.
4 . . . . . 42 »	. . . . à 3, 6, 9, 12 »	»	8 »	reliés.

L'Administration de *l'Illustration* offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comptant et d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection pareille ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être couverts que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la vente courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. *L'Illustration* sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

Le maréchal de Grouchy.

L'armée vient de perdre un de ses maréchaux, un de ses doyens, un homme dont le nom rappelle à la fois de longs et beaux services et un jour de fatalité et de revers.

Le marquis de Grouchy était né à Paris le 23 octobre 1766. A quatorze ans il commença à servir dans l'artillerie. Quatre ans plus tard, en 1784, il était capitaine de cavalerie, et en 1785 il entra comme officier dans les gardes-du-corps de Louis XVI. Elevé au sein d'une famille noble et ancienne, mais supérieure aux préjugés de la naissance, beau-frère de Condorcet, il adopta les principes que proclama l'Assemblée constituante. Il se prononça donc pour la révolution, et, quittant les gardes, où prévalaient des opinions différentes des siennes, il devint colonel de chasseurs, puis de dragons, et fit en cette qualité la campagne de 1792. En décembre de cette même année il fut promu au grade de maréchal de camp, placé à la tête de la cavalerie de l'armée des Alpes, et contribua à la conquête de la Savoie. Envoyé de là dans la Vendée, il y servit bravement et avec succès jusqu'au décret de la fin de 1793, qui, en excluant les nobles de tout commandement militaire, vint le condamner à l'inaction. Toutefois, après huit mois de repos, il fut rendu à l'activité et envoyé de nouveau dans l'Ouest. Confirmé le 11 juin 1795 dans le grade de général de division que lui avaient conféré un an auparavant les représentants du peuple aux armées, il remplit alors les fonctions de chef d'état-major général de l'armée de l'Ouest, et, en cette qualité, fit échouer avec Hoche la tentative de Quiberon excitée et trahie par la perfidie anglaise.—Au commencement de 1797 le Directoire le chargea du commandement en second de l'armée destinée à faire une descente en Irlande. L'hésitation de l'amiral français fit avorter cette expédition. — En 1798 Grouchy fut envoyé à l'armée d'Italie que commandait Joubert. Il fit avec Moreau la campagne de Piémont, prit la part la plus honorable à la bataille de Novi. Mis ensuite à la tête d'un commandement à l'armée du Rhin, chargé d'une division de 18,000 hommes, il joua, à Hohenlinden, un des principaux rôles avec Ney, Decaen et Richepanse, et fut chargé de poursuivre l'archiduc Jean dans sa retraite. — Il fit la campagne de Prusse et se distingua dans un grand nombre d'occasions. — Il rendit à Eylau, à Friedland, d'immenses services, et, après cette dernière journée, l'empereur, pour reconnaître ses talents et sa bravoure, le fit grand cordon de la Légion d'honneur. — Après le traité de Tilsitt, il revint en France, puis fut envoyé en Espagne. Nommé gouverneur de Madrid, il déploya une grande énergie pendant l'insurrection qui éclata dans cette capitale le 2 mai 1808 contre les troupes françaises. — Envoyé en Italie lors de la campagne d'Autriche, il rejoignit bientôt la grande armée, et, à Wagram, tourna entièrement la position de l'archiduc Charles et contribua à la victoire par les attaques les plus vigoureuses. Après la paix de Presbourg, Napoléon, en raison de ses services nouveaux, le nomma colonel général des chasseurs et grand officier de l'empire. — Pendant la campagne de Russie il fut chargé du commandement d'un des trois corps de cavalerie de la grande armée, passa le premier le Borysthène, se distingua à Krasnoï, contint l'armée russe devant Smolensk, et porta à l'ennemi des coups décisifs à la bataille de la Moskowa. Blessé dans cette journée, où son fils fut également atteint à ses côtés, d'un biscaïen dans la poitrine, il reparut à la tête des troupes avant d'être entièrement guéri, il couvrit activement et bravement la retraite, et reçut de Napoléon le commandement de cet *escadron sacré*, avec lequel, à la dernière extrémité, l'empereur se proposait de faire une trouée au milieu de l'armée russe. — Notre cavalerie ayant été presque entièrement détruite, Grouchy, au début de la campagne de 1813, sollicita de l'empereur

le commandement en chef d'un corps d'infanterie. Le refus qu'il éprouva le détermina à renvoyer au ministre Clarke ses lettres de commandement et à se retirer dans ses propriétés. Mais lorsque le territoire fut menacé, Grouchy s'empressa de se mettre à la disposition de l'empereur, qui le remit à la tête de la cavalerie. Dans la plaine de Colmar, aux batailles de Brienne et de la Rothière, il déploya autant de talent que d'intrépidité. A la reprise de Troyes, à l'affaire de Vauchamps, dans le défilé d'Etoges, sa conduite fut si brillante, ses services si éminents, que l'empereur lui conféra le grade de maréchal de l'empire, dont le brevet ne lui fut cependant expédié qu'en 1815, pendant les Cent-Jours. Le 7 mars 1814, blessé grièvement à la bataille de Craonne, il se vit contraint de quitter l'armée.

Grouchy, qui n'avait point été employé, qui avait au contraire été dépouillé par la première restauration, au profit du duc de Berry, de son titre de colonel général des chasseurs, fut d'abord investi pendant les Cent-Jours du commandement en chef des 7e, 8e et 9e divisions militaires, eut à agir contre le duc d'Angoulême, et l'amena à capitulation. Il pacifia le Midi sans effusion de sang, organisa l'armée des Alpes, mit en défense nos frontières du côté de la Savoie, puis, rappelé par Napoléon, alla prendre le commandement de toute la cavalerie de la réserve de la grande armée. Il combattit, à la tête de ce corps, à la bataille de Ligny le 16 juin, et le lendemain, avec la cavalerie de Pajol et les 3e et 4e corps d'infanterie, c'est-à-dire avec 33,000 hommes et 108 pièces de canon, se mit à la poursuite de Blücher avec mission de s'opposer à sa jonction avec l'armée anglaise. Malheureusement, l'histoire a dit quelle hésitation fatale, quelle invincible et inexplicable mollesse paralysèrent ces forces imposantes. En vain le bruit d'une épouvantable canonnade appelait sa présence; en vain les généraux Gérard, Excelmans, Vandamme, par leurs prières, par leurs menaces, le pressaient de se porter au feu; Grouchy se retrancha dans l'absence d'ordres, et laissa se consommer la jonction des deux armées ennemies, la perte de la nôtre, la seconde invasion de notre territoire par l'étranger et par les traîtres.

Du reste, dans cette aberration fatale, personne ne vit un manque de fidélité à la patrie; aussi Grouchy fut-il désigné dans l'ordonnance de Louis XVIII du 24 juillet parmi les officiers généraux qui devaient être mis en jugement. Il quitta alors la France et se réfugia à Philadelphie. Amnistié en 1819, il fut réintégré dans ses grades, titres et honneurs, mais ne fut pas confirmé dans la dignité de maréchal. Il rentra en France en 1820 et vécut dans la retraite.

La révolution de juillet ne lui donna d'abord que le titre de maréchal de France honoraire. Bientôt après, cette dignité lui fut restituée sans réserve, tout entière. Le maréchal est mort à Saint-Etienne le 29 mai, dans sa quatre-vingt-unième année.

Nos maréchaux sont aujourd'hui : le duc de Dalmatie, le duc de Reggio, le comte Molitor, le comte Gérard, le comte Sébastiani, le duc d'Isly. Le premier date de l'institution des maréchaux de l'empire (1804); la nomination du second par Napoléon est de 1809; le troisième a dû la sienne à la restauration en 1823; les trois derniers ont été élevés à cette dignité par le gouvernement de juillet, en 1830, 1840 et 1843.

M. le maréchal Valée, le dernier mort des maréchaux, n'a point été remplacé sur la liste. M. le maréchal de Grouchy ne le sera pas non plus. La première vacance seule donnera lieu à une nomination. — Trois lieutenants généraux de l'empire seulement remplissent la condition exigée pour être revêtus de ce titre, celle d'avoir commandé en chef : ces trois vétérans de notre ancienne gloire sont les généraux Excelmans, Harispe et Reille.

Principales publications de la semaine.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 50e livraison. *Géographie générale.* Traité 39. Signé : L. Reybaud et F. Lacroix. In-8 de 16 pages. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

Guerres maritimes sous la République et l'Empire; par le capitaine de corvette E. Jurien de la Gravière, avec les plans des batailles navales du cap Saint-Vincent, d'Aboukir, de Copenhague, de Trafalgar, et une carte du Sund. 2 vol. in-12 de 648 pages.

Armorial général d'Hozier, ou *Registres de la noblesse de France*, continués par M. le président d'Hozier, ancien juge d'armes de France et vérificateur des armoiries près le conseil du sceau, et M. le comte Charles d'Hozier, son frère. *Registre VII*. Volume XI. Un vol. in-8 de 504 pages, avec 27 pl., portraits et armes. — Paris, rue Saint-Christophe, 10.

SCIENCES.

Cours de Zoologie forestière, comprenant l'histoire et la description de tous les Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons d'eau douce indigènes, et l'Entomologie ou traité des Insectes forestiers; par Auguste Mathieu. Tome Ier. Un vol. in-8 de 408 pages, avec cinq tableaux. — Nancy, Madame veuve Raybois.

Etudes sur l'Electricité.—Organes électriques chez l'homme, ou corpuscules de Pacini, par les docteurs Henle et Koelleker, précédé d'observations sur l'électricité animale, par C. Beckenstreiner. Première livraison. In-8 de 72 pages, avec 3 pl. — Paris, Baillière.

Nature et éducation des chevaux achetés par les dépôts de remonte; un mot sur ces différents établissements. — De l'hyval. — Maladies qui règnent dans les régiments et les dépôts sporadiques, etc., etc. — Causes qui les déterminent, moyens de les atténuer. — Dissertation sur la contagion de la morve du cheval à l'homme; par A. Louchard, Un vol. in-8 de 562 pages. — Paris, madame Bouchard-Huzard.

BELLES-LETTRES.

Œuvres choisies de Diderot, précédées de sa vie; par M. F. Génin. 2 vol. in-12 de 852 pages. — Paris, Firmin Didot.

La pantomime arlequinade qui sera représentée aux *Spectacles-Concerts* dans les premiers jours de la semaine prochaine, a pour titre : Pierrot suppot du diable : on dit la pièce très-originale et très-amusante; les décors et les costumes dignes de la magnificence de la salle. Cette piquante nouveauté, ajoutée au spectacle actuel, dans lequel brille toujours au premier rang *Il signor Giovanni*, assure à cet établissement une longue suite de succès. On sait que, grâce à sa position et à d'ingénieux moyens de ventilation, la température de la salle Bonne-Nouvelle est toujours plus fraîche que celle des boulevards.

L'Image, revue mensuelle illustrée d'éducation, d'instruction et de récréation. — N° IV, mai 1847. — 6 fr. par an; 8 fr. pour les départements. — Bureaux, rue Richelieu, 60.

L'Image, qui a commencé de paraître sous le patronage de *l'Illustration*, et qui est elle-même *l'Illustration* des enfants, a fait ses débuts avec un succès qui fait honneur au patronage. Le choix et le goût qui président à la rédaction de ce recueil, la méthode, qui consiste à substituer au fond ordinaire des publications de ce genre, des mélanges sur toutes sortes de sujets d'éducation, d'instruction et de récréation, la variété et le charme des gravures qui ornent chacun de ses numéros, le luxe de l'impression, le prix modique de l'abonnement, telles sont les causes d'une faveur méritée, qui se développe chaque jour, au grand contentement des éditeurs, aussi bien, on l'espère, que des lecteurs. Nous sommes priés d'annoncer que la prime de trois jolis volumes du *Nouvel Ami des Enfants* accordée aux premiers souscripteurs ne tardera pas à être supprimée, le nombre des abonnés étant près d'atteindre le chiffre au delà duquel cette prime ne peut plus être délivrée. Le numéro de juin, qui se prépare en ce moment, contiendra une petite mélodie, simple et touchante comme le sujet des paroles, qui sont une paraphrase poétique du *Pater Noster*. L'auteur de cette charmante prière est madame Gabrielle Letailleur; M. Georges Bousquet en a composé la musique, et tous les enfants pieux la chanteront bientôt, en s'accompagnant ou se faisant accompagner au piano.

Nous donnons, pour faire apprécier la variété de *l'Image*, le sommaire du dernier numéro, en indiquant le nombre des gravures qui accompagnent chaque article :

Le Sauvage du Brésil, avec *trois gravures*; — les Rogations; 10 mai (extrait du *Génie du Christianisme*, par M. de Châteaubriand), avec *une gravure*, lettre ornée; — Jeanne d'Arc, avec *dix gravures*; — les Volcans : *le Vésuve*, avec *trois gravures*; — les Deux Rats, fable d'Andrieux, avec *une gravure*; — Le 5 mai : Vie et mort de Napoléon, avec *treize gravures*; — Anecdote sur des manuscrits de Napoléon découverts à Lyon; — La Marmotte, avec *six gravures*; — Simbad-le-Marin, avec *huit gravures*; — les Fées; — Michel-Ange de Caravage et Carle Vernet, peintres d'enseignes; — le Cacaotier, avec *deux gravures*; — la Tramontane; — Allégorie du mois de mai : les Gémeaux, avec *une gravure*.

En tout : CINQUANTE GRAVURES.

Rébus.

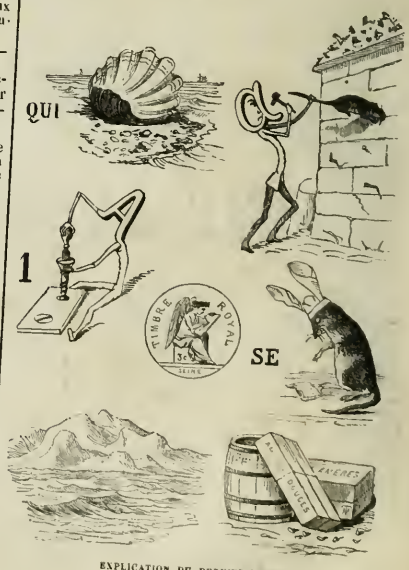

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Espère-t-on que la France fleurira sous les auspices d'un nouveau ministère.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE fils et Compagnie, rue Damiette, 2.